

SÉMINAIRE EUROPÉEN : STIMULER L'INNOVATION

Comment répondre aux enjeux de la ruralité.



MAI 2018

LES ACTES



La Cellule d'Animation du Réseau Wallon Développement Rural (RwDR) adresse ses chaleureux remerciements aux orateurs, animateurs, ambassadeurs, membres de la Commission Permanente, membres du Conseil scientifique, le Ministre René Collin et son représentant de ce Séminaire européen dédié à l'innovation en milieu rural sans qui ce séminaire n'aurait pas pu voir lieu.

Le succès de ce Séminaire c'est à nous que vous le devons :

Tom ANTHONIS, Pronatura asbl, projet Interreg NWE Re-Direct

Philippe BARET, Doyen de la Faculté des bio-ingénieurs de l'UCL, Earth & Life institute et membre du Conseil scientifique du RwDR

Pierre-Louis Bombeck, Valbiom

Marketa BRAINE-SUPKOVA, International Urban Food Network / AgroParisTech

Florian BURNOTTE, GAL RoMaNa

Kalinca COPELLO, University of Coimbra, Portugal

Yves DARIO, Fondation Roi Baudouin

Benoit DAVE, Paysans Artisans

Alain DEBRUYN, président d'Agrinew asbl

Guillaume DEFAYS, CRAW

Sylvain DENIS, coordinateur FabLab d'Andenne

Sergiu DIDICESCU, EIP AGRI Service Point

Vincent DULONG, Directeur CIVAM, France

Ophélie DURAND, AGE Platform Europe

Bénédicte GOMBAULT, Fondation Roi Baudouin

Lienia GHENO, AGE Platform

Mark GIBSON, Knowledge Transfer and Communications, Irlande

Adrienne HARRINGTON, coordinatrice Ludgate Hub, Irlande

Frédéric JANSSENS, COPO

Christian JONET, coordinateur CATL

Joel KARISSON, Réseau finlandais de Développement rural - Agence pour les affaires rurales

Beate KEGLER, coordinatrice du projet Vital village, Hildesheim University, Autriche

Nils LAGERROTH, Swedish Rural Network

Myriam LELEU, UCL et projet WADA

Lisa LOMBARDI, Digital Wallonia

Astrid LORIER, CRAW

Dominik Pascal MAGIN, Fraunhofer Institute, Allemagne

Jean-François MARIBRO, agriculteur

Luis MATIAS, Living Lab Penela, Portugal

Cécile MESTREZ, GAL Meuse@Campagnes

Antoine MILTENBURG, FarmHack NL, Pays-Bas

Marc MORMONT, Conseil Scientifique du RwDR

Bernard MOTTET, directeur Centre Culturel Rosignol-Tintigny

Bernard PECQUEUR, prof. A l'Université de Grenoble

Sébastien PETIT, Forêt wallonne asbl

Hervé PIRARD, Président CEC

Frédéric PRAILLET, Apere

Isabelle RAWART, Agence du Numérique

José RENARD, chef de Cabinet adjoint du Ministre Collin

Jean-Pierre SCOHY, Département Nature et Forêts

Nicolas SINOIR, Atelier Paysan, France

Xavier SOHET, GAL Pays des Tiges et Chavées

Paul SOTO, ENRD

Didier STILMANT, CRAW

Anne THIBAUT, Inter-Environnement Wallonie

Etienne TIMMERMANS, Fondation Rurale Wallonie

Jean-Pierre TRESEGNIE, GAL Meuse@Campagnes

Amélie TURLOT, CRA-W

Nicole TROESCH, Regionalentwicklungsagentur OSTSTEIRISCHES KERNLAND

Pham TRUONG, Sols & Civilisation

Marie-Catherine VANDERICK, directrice du Centre d'expression et de créativité « L'atelier », Marcourt

Pierre Bernard VAN ACKER, GAL Hageland

Chari VANDENBUSSCHE, Institut de recherche flamand pour l'agriculture et la pêche ILVO, partenaire du projet IoF2020

Lara VIGNERON, Wallonia e-Health Living Lab

Dr. Ir. José VOGELEZANG, Topsector Horticulture & starting materials Wageningen Plant Research, U&R Wageningen

Philippe VAN DEN BROECK, WEL SPRL

Frédéric VANWINDEKENS, CRAW

Michel WARZEE, agriculteur

Nicole WILLEM, Réseau en Transition

Les membres de la Commission Permanente,

Ainsi que tous les organismes qui ont partagé et diffusé le programme de ce Séminaire auprès de leurs membres.

Table des matières

OBJET DU DOCUMENT	7
PARTIE I - COMPTE-RENDU DES PRÉSENTATIONS ET DES ÉCHANGES EN SÉANCE PLÉNIÈRE LE 17 MAI EN MATINÉE	9
Enjeux rencontrés par les territoires ruraux et perspectives d'innovation, Dr. Ir. José Vogelesang, directrice scientifique et manager top sector Horticulture & starting materials Wageningen Plant Research, U&R Wageningen / Global Challenges and Key Perspectives for Innovation.	10
Dynamiques d'innovation : un défi pour les territoires ruraux, Prof. Bernard Pecqueur, Université de Grenoble	11
Le modèle de l'innovation interactive de l'EIP, Sergiu DIDICESCU, EIP-AGRI Service Point	13
Les Groupes Opérationnels de l'EIP-AGRI	14
Programme H2020 et EIP	14
Réseaux thématiques au sein d'Horizon 2020	14
Focus Group EIP	15
Evaluation de l'EIP-AGRI	15
La Route de l'Innovation : méthode et résultats, Marc Mormont, Conseil Scientifique du RwDR	15
Le courtage en innovation : résultats du projet H2020 AgriSpin, Mark Gibson	19
Les systèmes d'innovation des Pays-Bas, Dr. Ir. José Vogelesang	20
Débat	21
PARTIE II - COMPTE-RENDU DES PRÉSENTATIONS ET DES ÉCHANGES EN ATELIERS	25
Atelier 1 - Services de conseils dans les systèmes de connaissances et d'informations agricoles	28
Bref résumé des présentations	28
Réseau CIVAM, France	28
Teagasc, Irlande	29
Connaissance agricole et systèmes d'innovation (AKIS) wallon	29
Synthèse des échanges	30
Recommandations clés	31
Atelier 2 - Impacts de la culture sur la créativité des territoires ruraux	32
Bref résumé des présentations	32
Rôle des Centres d'expression et de créativité en milieu rural	32
Village vital : la participation culturelle pour le développement rural	32
Le centre culturel de Rossignol-Tintigny en milieu rural : entre démocratie et démocratisation culturelle	33
Synthèse des échanges	33
Recommandations clés	33
Atelier 3 - Tiers lieux collaboratifs (FabLab et coworking) en milieu rural	34
Bref résumé des présentations	34
Les ateliers partagés de transformation Agrinew	34
Yourlab, un fablab en milieu rural	34
Réseau de coworking rural en Wallonie	34
Recommandations clés	34
Atelier 4 - Gestion territoriale des emplois et compétences	35
Bref résumé des présentations	35
Le GPECT en France, un levier du développement des territoires	35
Le Groupement d'Employeurs Paysans-Artisans (GEPA): un outil au service des petits producteurs agricoles et artisans transformateurs	35
Le monde créatif de l'artisanat : un nouveau modèle pour l'orientation professionnelle, Autriche	36
Recommandations clés	36
Atelier 5 - Souveraineté technologique	37
Bref résumé des présentations	37
L'atelier paysan : coopérative d'autoconstruction	37
« Auto constructeurs élevage et maraichage »	37
Auto-construction en biométhanisation	38

Synthèse des échanges	38
Recommandations clés	39
Atelier 6 - Systèmes alimentaires territorialisés	40
Présentations	40
Mise en place d'un dispositif de gouvernance alimentaire territoriale : expérience française	40
Paysans Artisans (PA): une coopérative d'agriculteurs, d'artisans- transformateurs et de consommateurs	40
SKIN, un projet européen thématique visant à stimuler les circuits courts	41
Recommandations clés	41
Atelier 7 - Valorisation des ressources locales à travers l'économie circulaire	42
Bref résumé des présentations	42
Projet Interreg Re-Direct, Transformer des déchets verts en ressources et/ou produits verts locaux	42
Biogas Bralanda, Suède	42
Recommandations clés	42
Atelier 8 - Les living labs territoriaux : lieux d'innovation et innovation de lieux	43
Bref résumé des présentations	43
Wallonia e-health living lab -WeLL, 1er living lab wallon dédié à la santé	43
Le Smart Rural Living Lab de la Commune de Penela (Portugal)	43
La méthode « Innovation Camp » appliquée au développement rural en Finlande	44
Synthèse des échanges	45
Recommandations clés	45
Atelier 9 - Agriculture 4.0 / smart farming	46
Bref résumé des présentations	46
Farmhack Pays-Bas : de la numérisation dans l'agriculture aux possibilités d'innovation pour les paysans	46
Projet européen H2020 IoF 2020: Faire l'agriculture de précision une réalité	46
Quels impacts a l'élevage de précision sur le travail des éleveurs	46
Synthèse des échanges	47
Recommandations clés	47
Atelier 10 : Smart Village	48
Bref résumé des présentations	48
Projet « Digital village » en Allemagne	48
Wallonie smart village	48
Développement d'une ruralité SMART par analogie aux villes SMART :	
Happy Hageland un outil numérique pour ouvrir les campagnes.	49
Synthèse des échanges	50
Recommandations clés	50
Atelier 11 - Cocréation par le numérique	51
Bref résumé des présentations	51
Ludgate Hub Irlande : attirer des entreprises numériques reconnues, créer de l'emploi, donner une image de marque à la ville de Skibbereen	51
Les projets de cocréation des GAL Wallons	51
Pilot project : SMART eco-social village	51
Synthèse des échanges	52
Recommandations clés	52
Atelier 12 - Vieillesse de la population : solutions innovantes Smart et nouveaux services	53
Bref résumé des présentations	53
Innovation sociale en faveur d'un vieillissement actif et en bonne santé : étude de cas européens - et transposition belge du turbomodellen, modèle participatif de résidence senior	53
Projet européen Frail - safe : retarder la fragilité en combinant données médicales et technologies	53
Projet Européen Mobile Age : cocréation d'appli web sur 4 sites pilotes dont 1 rural situé dans le nord de Manchester	54
Synthèse des échanges	54
Recommandations clés	54

Atelier 13 - Agriculture & forêts face au changement climatique	55
Bref résumé des présentations	55
Fichier écologique des essences forestières - https://www.fichierecologique.be	55
Pratiques, innovation et résilience des agro-écosystèmes face au changement climatique.	
Impact de l'agriculture sur le changement climatique	56
Synthèse des échanges	56
Recommandations clés	57
Atelier 14 – Évolution démographique : approches novatrices	58
Bref résumé des présentations	58
Soutenir les personnes âgées fragilisées chez elles. Unir les forces locales	58
Citoyenneté et santé des aînés en milieu rural. Wallonie Amie des Aînés, un outil innovateur	58
Synthèse des échanges	59
Recommandations clés	59
Atelier 15- Transition énergétique et développement durable	60
Bref résumé des présentations	60
Condroz Energies Citoyennes, coopérative qui développe des projets dans le domaine des énergies renouvelables (hydroénergie ou biométhanisation agricole)	60
COPO, une entreprise de transformation de déchets verts en briquettes	60
Coopeos, une coopérative citoyenne de biomasse locale pour une chaleur durable	60
Synthèse des échanges	60
Recommandations clés	60
Atelier 16 - Initiatives citoyennes	61
Bref résumé des présentations	61
La Ceinture Aliment-Terre liégeoise, une dynamique de mobilisation des forces vives de la région liégeoise autour de la création d'une filière alimentaire locale, éthique et durable	61
Dynamique citoyenne de transition dans la Région de Rochefort	61
Budget participatif : conclusions du projet européen EMPATIA, (Rendre la participation multicanale possible grâce à l'adaptation de techniques numériques)	62
Synthèse des échanges	62
Recommandations clés	62
PARTIE III - COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DE RESTITUTION DES RECOMMANDATIONS ÉLABORÉES EN ATELIER.	64
Synthèse des recommandations majeures	65
Atelier 1 : Innovation Support. Les résultats de l'expérimentation, au travers de cas vécus (ferme d'expérimentation) et en confiant le rôle de vulgarisation à l'agriculteur.	65
Atelier 2 : Culture et créativité en zone rurale	65
Atelier 3 : Fablab et coworking	65
Atelier 4 : Skills and jobs	65
Atelier 5 : Autonomie technologique	65
Atelier 6 : Systèmes d'alimentation locale	66
Atelier 7 : Economie circulaire	66
Atelier 8 : Living labs	66
Atelier 9 : Agriculture 4.0 / Smart farming	67
Atelier 10 : Territoire et village Smart	67
Atelier 11 : Co-création par/pour le numérique	67
Atelier 12 : Vieillesse de la population, nouvelles solutions	67
Atelier 13 : Agriculture et forêts face au changement climatique	67
Atelier 14 : Evolution démographique, approches novatrices	68
Atelier 15 : Transition énergétique et développement durable	68
Atelier 16 : Initiatives citoyennes	68
Discours de José Renard, chef de cabinet adjoint du Ministre René Collin, responsable agriculture	68

OBJET DU DOCUMENT

Ce document contient le compte-rendu des présentations et des échanges qui ont eu lieu durant le Séminaire.

Sa structure suit le déroulement du séminaire et est divisée en 3 parties :

- Partie I – Compte-rendu des présentations et des échanges en séance plénière le 17 mai en matinée
- Partie II – Compte-rendu des présentations, des échanges en ateliers et des recommandations
- Partie III – Compte-rendu de la séance plénière de restitution des recommandations élaborées en ateliers

En ce qui concerne la partie II, le compte-rendu est identique pour les 16 ateliers et est divisé selon les 3 points suivants :

1. Bref résumé des présentations ;
2. Synthèse des échanges;
3. Trois recommandations clés.

Rappelons que les échanges dans les ateliers étaient cadrés par des questions-problèmes auxquels des sous-groupes de 5-6 personnes devaient répondre. Ensuite, il était demandé aux participants de choisir les 3 principales recommandations à présenter en séance plénière.

Pour rappel, le programme du séminaire est donné en annexe du présent document.

Toutes les présentations sont disponibles en ligne à l'adresse : www.reseau-pwdr.be/stimuler-innovation. Celles-ci viennent en support du présent document.





PARTIE I
COMPTE-RENDU DES PRÉSENTATIONS ET DES ÉCHANGES
EN SÉANCE PLÉNIÈRE LE 17 MAI EN MATINÉE

PARTIE I - COMPTE-RENDU DES PRÉSENTATIONS ET DES ÉCHANGES EN SÉANCE PLÉNIÈRE LE 17 MAI EN MATINÉE

ENJEUX RENCONTRÉS PAR LES TERRITOIRES RURAUX ET PERSPECTIVES D'INNOVATION, DR. IR. JOSÉ VOGELZANG, DIRECTRICE SCIENTIFIQUE ET MANAGER TOP SECTOR HORTICULTURE & STARTING MATERIALS WAGENINGEN PLANT RESEARCH, U&R WAGENINGEN / GLOBAL CHALLENGES AND KEY PERSPECTIVES FOR INNOVATION.

Le défi mondial est de nourrir plus de 9 milliards de personnes de manière durable, sûre et saine. Alors que par ailleurs, nous sommes confrontés à la malnutrition et à l'obésité et qu'il faudra nourrir 2 milliards de personnes supplémentaires. En même temps, nous devons faire face à des pénuries d'énergie, d'eau et de nutriments ainsi qu'à l'érosion des terres. C'est pourquoi nous avons besoin d'un changement de système pour mettre en place des solutions qui renforcent

- La résilience des écosystèmes, pour avoir des écosystèmes plus robustes basés sur la biodiversité ;
- L'efficacité en termes de ressources et de circularité aux niveaux local, régional et intercontinental ;
- La transition des énergies fossiles vers des énergies renouvelables ;
- La transition du système de transport vers les navires et les trains. On s'éloignerait des avions et des camions ;
- Une économie bio très importante basée sur des ingrédients / composants de qualité ;
- Un environnement vivant plus vert pour le bien-être, l'environnement et l'économie.



En ce qui concerne la résilience, les systèmes agricoles sont devenus vulnérables et instables suite aux différents phénomènes climatiques. Une transition est nécessaire pour rendre les systèmes agricoles plus robustes basés sur la biodiversité, la résilience. Ces systèmes doivent être capables de faire face à des menaces externes. A cet effet, nous devons bien comprendre comment la résilience des plantes et des systèmes animaux fonctionnent.

Un écosystème de production résilient repose sur 3 piliers :

- Diversité génétique (sols, plantes, animaux, au niveau micro)
- Diversité dans les cultures ;
- Diversité en élevage.

Pourquoi mélanger les cultures ? 10 années de recherche en Asie et en Afrique où les cultures mélangées sont la norme, il est prouvé que ce système de culture permet d'avoir un rendement plus élevé – de l'ordre de 20%-, de lutter contre des maladies et d'enrichir le sol avec plus de matières organiques. Chez nous en Europe, nous devons trouver d'autres systèmes de mécanisation pour que ces cultures mixtes puissent fonctionner. Un autre aspect important est la résistance des cultures elles-mêmes en apportant plus de gènes résistants. Un essai sur des gènes résistants au mildiou dans les pommes-de-terre permet d'utiliser 75% en moins de fongicides.

Efficacité en termes de ressources car l'agriculture utilise jusqu'à 70% de l'eau consommée, par ponction de l'eau dans les rivières, les fleuves ... A cet effet, nous pouvons utiliser des techniques de précision dans l'agriculture et dans l'horticulture avec de nouveaux modèles. Systèmes de production possibles dans les champs ouverts pour différents types de cultures (légumes, fruits, grandes cultures) qui permettent de réduire l'espace utilisé et les fuites dans le sol. Aux Pays-Bas, des projets de recherche avec différents types de culture sont menés depuis 10 ans.

L'énergie représente 25% des coûts de production (éclairage, systèmes de refroidissement, chauffage, transports, etc.). Or L'Europe a besoin d'une économie efficace en carbone. Besoin de matériaux plus légers, de nouvelles techniques pour l'éclairage, l'humidification, etc.

En ce qui concerne les transports, 22% des déplacements sont liés aux produits agricoles. Le transport doit être révolutionné y compris le fret de longue distance en bateau et camion. Certains produits sont transportés de manière efficace (en gardant leur fraîcheur) grâce à des conteneurs spéciaux.

Quant à l'économie bio, celle-ci doit être développée car les plantes contiennent des ingrédients de haute qualité (30 000 ingrédients par plante). Ces éléments nous permettent d'avoir des solutions par rapport à la protection des plantes de manière respectueuse de l'environnement. Provenance de culture alimentaire et non alimentaire. Besoin de recherche pour utiliser le potentiel de ces différents extraits => nouvelles opportunités pour les exploitations.

En 2060, plus de 80% des citoyens vivront dans les régions urbaines ; Or un environnement vert offre beaucoup d'avantages. En effet, des villes vertes permettent d'améliorer l'environnement, la biodiversité, de diminuer la pollution sonore et lumineuse, et d'utiliser moins d'eau... Les villes vertes sont essentielles pour le futur. Cette évolution sera très importante dans les années futures.

Nous disposons de nombreuses preuves scientifiques qui montrent que les villes vertes contribuent au bien-être des humains en accélérant les processus de guérison, en facilitant l'apprentissage dans les écoles, en favorisant la revalidation des êtres humains, en réduisant le stress... Ce qu'il faut, c'est plus de reconnaissance de ces effets dans la prévention.

DYNAMIQUES D'INNOVATION : UN DÉFI POUR LES TERRITOIRES RURAUX, PROF. BERNARD PECQUEUR, UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

Il est important d'avoir des échanges autour de l'innovation dans une période de mutation de l'agriculture, des territoires ruraux, et des manières de se nourrir notamment en milieu urbain.

En matière d'innovation, il y a bien sûr les variables technologiques mais également les variables organisationnelles, qui font partie de l'innovation.



Quelques idées phares sur les défis qui nous attendent :

En 1950, 70% de la population résidaient en milieu rural. Autour des années 2000, les deux courbes se sont croisées (50/50). En 2050, 70% du monde sera urbain. On ne peut pas résoudre le défi de l'alimentation simplement à travers l'augmentation des rendements et la productivité. Même si c'était pourtant l'idée majeure pendant les dernières décennies (révolution verte, etc.). En effet, l'innovation technologique a engendré une concurrence entre efficacité et efficacité du système. En gros, on peut dire que la production agricole a été efficace (on atteint ses objectifs) mais avec une inefficience croissante (coûts qu'il a fallu payer pour atteindre ces objectifs).

Le système génère des coûts croissants non attribués, avec des déports (fonctionnement de marché, mais pas de vérité des prix). Exemple : l'agriculture bretonne générant la production d'algues tueuses sur les plages. Ce sont les communes, les touristes qui paient le nettoyage. Cette situation se caractérise par une croissance de ces coûts d'inefficience notamment en matière de santé publique (obésité, diabète urbain, etc.), des conséquences décalées.

On est donc face à un système avec des solutions (productivité) mais qui rencontre des obstacles d'inefficience, qui au bout d'un moment viennent contester le système et peuvent le bloquer. Face à cette situation, la tentation va être d'innover avec des alternatives. Mais il n'existe pas d'alternatives globales : l'impératif de nourrir de plus en plus de gens (productivité) demeure.

Comment, dès lors, articuler la sphère de la productivité avec la sphère de la qualité de l'alimentation, ce qui pourrait apparaître comme contradictoire et qu'il faut équilibrer.

La réponse réside dans la nécessité de décaler l'innovation. L'innovation technologique se poursuit mais n'est plus la seule composante. Elle doit s'articuler à l'innovation sociale.

Si vous êtes sur un territoire qui fonctionne, pas besoin d'alternatives. Mais par contre dans les zones rurales qui ne peuvent suivre la compétitivité, la concurrence, que fait-on ?

Dans ces régions l'aménageur dit souvent « on ne peut pas faire grand chose ». Et pourtant il y a des potentiels, d'autres voies qui prennent en compte la spécificité, les caractéristiques d'un territoire.

Il existe de nombreux exemples de lieux où des acteurs prennent conscience de leurs problèmes et de la mesure des solutions à apporter : ils construisent un espace particulier qui est l'espace du problème et l'espace de sa solution. C'est ça le territoire qui n'est pas un simple découpage de l'espace : c'est là que l'on a identifié un problème et comment on va le résoudre.

L'exemple de l'Atelier paysan prend appui sur le constat que seulement 60% du matériel agricole acheté est utilisé parce qu'il s'agit de standards pas toujours adaptés. En réponse l'Atelier paysan fournit les moyens techniques afin de permettre la production de machines qui répondent aux besoins des agriculteurs à travers une réponse commune et la reconnaissance de la spécificité par rapport aux standards. Il s'agit ici de trouver des ressources que l'on ne trouve pas ailleurs.

Le processus s'établit toujours en deux temps :

Le premier temps, essentiel, est fait de rencontres et d'émergence du problème commun. Et pourtant, ce temps est souvent bâclé. Il faut remettre en cause la manière dont la partie « diagnostic du territoire » est réalisée : la production d'une analyse AFOM (Atouts, Faiblesse, Opportunités, Menaces) ne permet pas, par exemple d'imager des potentiels inattendus. Or, en particulier en milieu rural, il s'agit d'imaginer des potentiels et des solutions inattendus à des problèmes également inattendus !



A ce sujet l'exemple du Massif de l'Oisans (Alpes, France) est intéressant : confronté aux difficultés économiques de l'agriculture de montagne et de moyenne montagne, de source de revenus de l'or blanc en stagnation, le territoire a entamé une réflexion permettant l'émergence de l'idée là où on ne l'attend pas : l'Alpes d'Huez, étape du tour de France (3ème manifestation sportive, 850 millions de téléspectateurs qui voient le paysage et ses caractéristiques). Le développement d'un « CyclingLab » qui permettra de devenir, à terme la « bicycle valley » où seront produits des équipements cyclistes de haute technologie pour vélo combiné à un tourisme adapté à une ressource propre du territoire : la pente.

Cette première phase avant d'élaborer un projet est importante : Qui sommes-nous ? Quelle est la vocation du territoire et qu'est ce qu'on a de différent par rapport aux autres ?

Autres exemple : la coopérative les « Fermes de Figeac » (cf. Dominique Olivier) a poursuivi une démarche similaire. Des producteurs ovins ayant développé de nouvelles voies de diversification à travers un processus jalonné pendant 2 ans de nombreuses rencontres : ils ont pris le temps de découvrir/d'identifier les ressources du territoire auxquelles on n'aurait pas pensé.

L'innovation sociale suppose des mutations notamment dans la relation avec les élus. Partout en Europe il existe une forme de priorité à l' élu qui va rassembler des projets sous sa houlette et avec lequel on va essayer de développer ceux-ci. Il s'agit pourtant souvent d'un étouffoir de projet de première grandeur : la capacité de blocage d'un élu est bien supérieure à sa capacité à supporter un projet. Si il veut le bloquer, c'est immédiat, si il veut le supporter, c'est plus compliqué. Le rapport à la société civile doit changer, car il faut se dire que les politiques publiques sont en crise profonde (crise de sens)

Par le passé, les élus ont eu la responsabilité écrasante de créer des emplois et de réfléchir après. Or créer des emplois est une conséquence et non une cause des politiques publiques. Ce malentendu de départ a faussé les politiques publiques et provoqué des concurrence entre elles.

Le marché est donc indispensable mais ne résout pas tous les problèmes et idem pour les politiques publiques. C'est un rapport à réinventer avec la société civile à travers de nouvelles alliances.

Cette alchimie est en cours, au delà des innovations techniques. Il s'agit de redécouvrir des équilibres entre les différents pouvoirs. Ce n'est pas évident par exemple pour un élu d'admettre que le monde associatif puisse faire à sa place... Pourtant les compétences se complexifiant, il faudra en passer par là. Les collectifs de la société civile doivent aussi pouvoir s'organiser dans ce sens.

Dernier exemple d'innovation nécessaire en Ardèche : face à la nécessité de fabriquer durant 4 mois 480.000 repas pour des touristes attirés par les peintures préhistoriques, comment faire ?

Deux solutions possibles, nécessitant un arbitrage : soit demander à de grandes sociétés type « Sodexho » d'organiser l'approvisionnement par délégation mais alors pas de valorisation de produits locaux et de retombées en terme de développement local ou alors auto-organisation des agriculteurs pour répondre à cette demande inattendue. Dans ce deuxième cas, les acteurs politiques jouent un rôle différent, dans un système collectif, afin de produire une offre inattendue face à une demande nouvelle inattendue. Ici encore l'innovation va être surtout organisationnelle. Elle nécessite un compromis entre deux sphères : la sphère de la productivité (dont on aura toujours besoin) et la sphère de la « spécificité », de l'auto-organisation des territoires qui détermine les ressources qui leur sont propres.

Il n'y a pas d'opposition entre ces deux sphères contrairement à ce que l'on pourrait penser, mais plutôt la nécessité de rechercher de nouveaux équilibres, comme par exemple en Bio vallée (Val de Drôme) où coexistent au sein d'une exploitation la production d'olives (« Price maker ») et d'abricots (« Price taker »), car production dépendante des marchés internationaux), deux univers distincts.

LE MODÈLE DE L'INNOVATION INTERACTIVE DE L'EIP, SERGIU DIDICESCU, EIP-AGRI SERVICE POINT

L'EIP-AGRI est le Partenariat Européen pour l'Innovation en agriculture, lancé en 2012 par l'Union Européenne. Plusieurs EIP existent en Europe, l'EIP-Agri est lié à la DG agriculture et développement rural. Il existe également des partenariats autour de l'eau, des matières premières, du vieillissement, ...



Le but est d'encourager l'innovation, de l'accélérer via des politiques de mise en lien. En réalité, le travail sur l'innovation en agriculture au sein de l'Europe, c'est un peu comme quand on travaille dans une grande organisation : parfois les départements ignorent ce que font les autres départements. Ici, l'EIP-AGRI tente de relier des politiques, de faire en sorte que ces politiques soient plus alignées, qu'elles soient plus compréhensibles pour les utilisateurs finaux.

L'EIP adopte une approche bottom-up, et se base sur le concept d'innovation ouverte, un modèle interactif d'innovation qui est appliqué dans les Groupes Opérationnels (voir ci-dessous), et dans les projets multi-acteurs H2020.

Dans toutes les politiques européennes, nationales ou régionale sur l'innovation en zones rurales, l'EIP-AGRI va relier les acteurs : le réseau collecte des pratiques, met en lien les acteurs de terrain, organise des échanges de bonnes pratiques, des partenariats.

L'approche est triple : relier les parties prenantes, stimuler la co-création et faire du réseautage.

LES GROUPES OPÉRATIONNELS DE L'EIP-AGRI

Les Groupes Opérationnels (GO) sont des groupes basés sur des projets précis, avec une durée de vie assez courte : 1, 2 ou 3 ans, ... Cette courte durée est liée au fait que, dès leur création, un objectif final précis est défini. Le but est d'être très opérationnel, de ne pas être dans la théorie pure, et de travailler sur des défis concrets. L'objectif est également d'utiliser au mieux différents types de connaissances : pratiques, techniques, scientifiques, ... Et ce de manière interactive. Dans ces GO on a des acteurs clés : fermiers, chercheurs, ONGs, industries, ... qui sont dans une position qui leur permet d'atteindre les objectifs du projet, et de les partager largement.



27 états-membres et 98 Programmes de Développement Ruraux ont des Groupes Opérationnels (un état-membre peut disposer de plusieurs PDR). (Ce sont 3200 GO programmés d'ici la fin de la période de programmation). Parmi les thématiques traitées, on retrouve : les chaînes d'approvisionnement, le climat, la biomasse, les forêts, l'énergie, ...

Les 5 domaines les plus populaires sont :

- La protection des plantes
- L'agriculture de précision
- L'Agro-environnement
- Les nouvelles chaînes d'approvisionnement
- L'agriculture biologique

Le rôle de l'EIP-AGRI est notamment qu'il permet d'avoir une meilleure collaboration entre

les projets, grâce à un environnement de soutien, et grâce au financement de la préparation des projets. L'EIP organise également de nombreux événements pour connecter les GO en Europe, afin de construire un véritable réseau.

PROGRAMME H2020 ET EIP

Les deux principes les plus importants dans les programmes Horizon 2020 sont:

- se concentrer sur les problèmes / opportunités des bénéficiaires, et développer des solutions innovantes répondant aux besoins réels. Les utilisateurs finaux comme les agriculteurs, les forestiers ou les entreprises seront plus motivés à utiliser les résultats du projet, car ils ont été impliqués dans leur production et se sentent donc « copropriétaires » ;
- rassembler les partenaires les plus pertinents, avec des connaissances complémentaires, pour résoudre les problèmes et aborder les opportunités, par exemple: agriculteurs, conseillers, chercheurs, fournisseurs, transformateurs, agences et / ou autres acteurs, qui coopèrent et co-innovent dans le projet.

RÉSEAUX THÉMATIQUES AU SEIN D'HORIZON 2020

Dans les réseaux thématiques H2020, les partenaires doivent résumer, partager et présenter les connaissances scientifiques existantes et les bonnes pratiques qui ne sont pas suffisamment connues (et appliquées) par les praticiens. Ces réseaux thématiques visent des thèmes spécifiques, et s'assurent que les connaissances générées sont ensuite utilisées par des professionnels. L'approche reste bottom up, et on se concentre sur les besoins les plus urgents.

Il reste encore 500 millions d'euros à investir sur le reste de la programmation (3 ans) pour 100 projets multi-acteurs et réseaux thématiques.

FOCUS GROUP EIP

Les Focus Group sont des groupes de maximum 20 experts, qui viennent de partout en Europe, dont le rôle est de traiter de thèmes importants pour l'agriculture et les forêts. Leur durée est souvent d'une année, avec 2 réunions, et la production d'un rapport final, qui rassemble des idées pouvant être activées par les GO. Par exemple de nouveaux projets d'innovation, des idées de recherche, ou l'identification de certaines lacunes.

EVALUATION DE L'EIP-AGRI

- L'EIP est un financement unique pour les opportunités innovantes, très apprécié également, en raison de la couverture ascendante et d'une couverture des besoins / opportunités réels
- Ceci est démontré par la grande majorité des États membres ayant programmé cette nouvelle Mesure dans leur PDR
- La flexibilité de l'EIP lui permet de s'adapter à des circonstances et des infrastructures d'innovation très différentes, en s'attaquant au fossé entre la recherche et la pratique

Recommandations :

- Éviter d'affaiblir l'approche bottom-up pratique de l'EIP
- Activer les paiements anticipés et les services de soutien à l'innovation
- Créer davantage de réseaux, de multiplications et de liens générant une valeur ajoutée européenne supplémentaire en connectant et élargissant les AKIS de l'UE.

LA ROUTE DE L'INNOVATION : MÉTHODE ET RÉSULTATS, MARC MORMONT, CONSEIL SCIENTIFIQUE DU RWDR

La « route de l'innovation » est le dispositif mis en place par le Réseau Wallon de Développement Rural pour traiter de l'« Innovation » en agriculture.

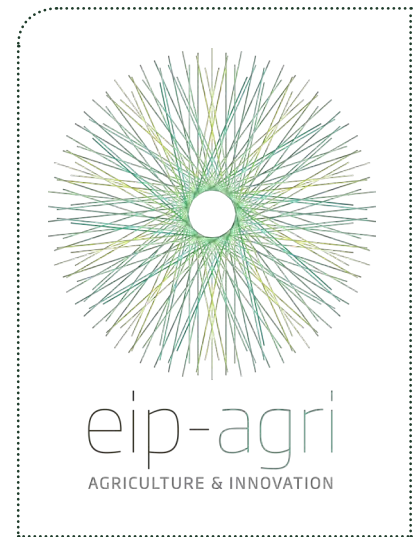
Définie par la Commission Permanente du RwDR dans le cadre de sa mission de « broker de l'innovation », la Route de l'innovation est une série de six journées de rencontres entre agriculteurs, agents d'encadrement public, privé ou associatif, chercheurs, formateurs qui participent chacun dans son domaine au soutien des agriculteurs en matière de connaissances, d'informations techniques, de conseils.

L'idée de la « Route de l'innovation » était fondamentalement de susciter des échanges entre des partenaires qui ne se connaissent pas toujours bien et de réfléchir à la question des innovations dans le monde agricole aujourd'hui.

La méthode a consisté à organiser six journées d'étude dans une série de fermes identifiées comme innovantes : chacune d'entre-elles, tout comme le parcours de l'agriculteur, était présentée par l'agriculteur hôte et plusieurs autres agriculteurs aux préoccupations comparables étaient invités à soumettre leurs idées, leurs projets, leurs réalisations en lien avec la thématique de la journée. Des ateliers (agricafés) suivaient pour approfondir ces innovations, pour les confronter et faire émerger d'autres initiatives.

L'innovation, le changement technique notamment, est une constante de l'histoire de l'agriculture, depuis le néolithique. Néanmoins depuis une cinquantaine d'années (disons les années soixante) l'innovation agricole a été largement :

- orientée dans une perspective qu'il faut bien appeler productiviste (au sens où produire plus était un impératif indiscuté)
- dirigée par des politiques étatiques, des instituts de recherche publics dans le cadre de la politique agricole commune



- mais, depuis deux décennies, elle est de plus en plus induite par les firmes privées en amont de la production agricole : firmes agro-chimiques, semenciers, industries des machines et tirées par les exigences des firmes industrielles et commerciales dans un sens de standardisation des produits...

Sans porter de jugement sur cette évolution il faut bien constater qu'elle a conduit de plus en plus à mettre les producteurs agricoles dans des rapports de dépendance à l'égard des marchés tant des marchés amont que des marchés aval des systèmes agro-alimentaires. Cette évolution tend à concentrer l'innovation dans ces secteurs industriels.

Le pari de la route de l'innovation a été double :

- d'une part s'appuyer sur une démarche (même si diffuse) de nombre d'agriculteurs en recherche de plus d'autonomie en considérant cette demande comme prometteuse, pouvant constituer un levier pour l'innovation
- d'autre part se tourner résolument vers les agriculteurs eux-mêmes en mettant en exergue le fait qu'ils étaient, au moins certains d'entre eux, de réels innovateurs.



La demande d'autonomie

La recherche d'autonomie a bien sur une dimension « économique » : c'est la résultante d'une calcul comptable bien légitime. L'autonomie consiste à produire soi-même ce qui pourrait être acheté sur le marché, ce qui peut apporter des économies, de la sécurité. C'est souvent par là que commence l'histoire des producteurs hôtes... mais cela conduit les agriculteurs souvent plus loin.

Des agriculteurs innovateurs

Nombre d'agriculteurs ont toujours continué à innover même dans le contexte décrit plus haut. Mais on a perdu l'attention qu'il faut avoir pour ce qui se passe dans les exploitations, et donc on ignore souvent cette capacité d'innovation.

Cette route de l'innovation a donc consisté en l'organisation de cinq journées qui toutes comportaient :

- la visite détaillée d'une exploitation « innovante »
- des ateliers de discussion entre agriculteurs et avec des personnes de l'encadrement agricole, de la recherche, de la formation au sens large, des acteurs publics, etc.

L'idée était donc d'abord de regarder comment un agriculteur s'y était pris pour gagner en autonomie dans l'un ou l'autre domaine, quels changements il avait opérés, quel chemin il avait suivi...

Ensuite différentes formules d'animation ont été proposées pour favoriser des échanges, de manière à tirer des leçons, à imaginer d'autres projets, à identifier d'autres possibles innovations dans ce sens de l'autonomie. Il s'agissait aussi de faire réfléchir les partenaires habituels des agriculteurs à leur rôle et leur action dans ces processus. Et la sixième journée a été plus exclusivement consacrée à ce travail sur les pistes de changement pour le futur.

Ont été successivement visitées :

- une ferme qui est passée en quinze ans d'un statut de ferme conventionnelle produisant pour l'industrie (céréales, pomme de terre, betteraves) au statut d'une ferme bio produisant pour le marché local en vente directe tout en continuant une production laitière
- une ferme organisée autour d'une production laitière et transformation fromagère tout en assurant l'entretien de zones protégées (projet Life, zones Natura 2000) via un troupeau ovin de race rustique
- une ferme insérée dans un réseau axé sur la conservation des sols à travers différentes techniques de travail et d'entretien des sols mais aussi des productions spécifiques
- une ferme productrice d'énergie (bio méthanisation) avec maraîchage et vente à la ferme
- enfin une ferme ayant adopté/adapté un robot de traite tout en pratiquant toujours le pâturage.

Quelques enseignements peuvent être retenus de ces rencontres, ils peuvent peut-être inspirer une manière renouvelée d'accompagner l'innovation en agriculture.

2. Trajectoires des exploitations

Il est très important de faire le constat suivant : nous arrivions dans ces fermes à un moment donné mais ce qui se passe maintenant est le résultat d'un long processus, et certainement pas la fin, car tous envisagent de prolonger, chacun à sa manière, leurs innovations par d'autres changements. Ceci est important car l'innovateur, s'il se concentre à chaque moment, sur un aspect, sur une technique, sur une pratique de culture ou d'élevage, il ne se définit pas par cette innovation ponctuelle qu'il expérimente. L'innovation ce n'est pas l'invention de ceci ou cela, c'est le processus d'essai-erreur, d'expérimentation, d'ajustement qui progressivement transforme l'exploitation, le système. Il faut donc cesser de se focaliser sur telle ou telle technique pour regarder le chemin parcouru et à parcourir. Et pour cela il faut mettre au centre la capacité d'adaptation de chaque agriculteur.

Ce à quoi nous assistons dans ces innovations, c'est à la reconfiguration des exploitations qui progressivement adoptent de nouveaux systèmes agricoles.

3. Systèmes

Ces nouveaux systèmes agricoles se caractérisent donc par de nouvelles techniques (par exemple : production énergétique, séchage du foin en grange, robot de traite, etc.) mais aussi par le développement de nouveaux produits (transformation à la ferme...) de nouveaux services (entretien de zones naturelles, intégration de personnes handicapées, accueil à la ferme...) et de nouveaux circuits de vente. Ceci a notamment pour conséquence quelque chose d'important, la création d'emplois car ces activités requièrent du travail.

4. Adoption / adaptation

Ce qui caractérise aussi les différentes innovations observées c'est la capacité des agriculteurs non seulement à adopter de nouvelles techniques, mais aussi à les adapter à leur situation, à leur projet. L'exemple le plus frappant a été celui de l'adoption d'un robot de traite par un éleveur. Il s'agissait pour lui avant tout d'acquies plus de liberté, plus d'autonomie dans son travail (notamment pour participer à la vie locale) mais aussi plus d'autonomie pour ses animaux. Mais le robot tel que conçu par la firme ne lui convenait pas tout à fait et il l'a modifié après un parcours d'essais / erreurs au point que la firme a modifié son modèle...

5. Seul et ensemble

L'innovation a quelque chose de paradoxal car elle est à la fois le fait d'un individu qui ose, qui prend un risque, qui est parfois moqué ou décrié par ses collègues, et quelque chose de collectif car les agriculteurs innovant ne sont pas seuls : ils s'appuient sur des collectifs très divers dans leur composition et leur forme. Ces collectifs peuvent être formés de pairs, d'autres agriculteurs avec qui ils échangent leurs expériences, de stagiaires qui parfois viennent de l'étranger, de spécialistes comme des nutritionnistes, des techniciens du matériel agricole, des associations locales... mais aussi des consommateurs, des voisins et bien sûr toujours un appui de la famille.



6. Le processus d'innovation

Les processus d'innovation supposent en fait trois conditions :

- il faut, entre les partenaires de l'innovation, un espace de questions et de préoccupations partagés
 - il faut ensuite des lieux diversifiés d'expérimentations c'est-à-dire le plus souvent des fermes où mettre à l'épreuve les solutions ou les essais
 - il faut ensuite une espace de confrontation des expériences.
-
- Dans les cas observés lors de la « Route de l'innovation » ces questions et préoccupations renvoient bien sûr à une recherche d'autonomie (plus que de rentabilité) signifiant souvent le souhait de maintenir un métier intéressant, un travail qui est plus que de la routine et de l'exécution, et un travail qui a du sens pour soi et pour les autres. La dimension de qualité du travail paraît une dimension très importante de cette dynamique de recherche d'autonomie.
 - Les expérimentations elles ont lieu dans des fermes ici ou ailleurs, chacun ayant ses propres priorités, ses propres terres, son climat et chacun expérimente à sa manière.
 - Les échanges se font entre pairs ou avec des partenaires scientifiques, techniques et autres.
 - Le point de convergence est souvent une technique adoptée et adaptée aux situations individuelles, aux conditions locales.

Ce sont ces trois éléments qui forment la base de l'innovation.

Résultats

Un des objectifs de la Route de l'innovation était de susciter des échanges qui puissent donner lieu à des collectifs innovateurs et plusieurs ont émergé sous forme de « groupes opérationnels ». Ils portent sur des thématiques telles que : l'autonomie alimentaire et protéique en poulet de chair, le pâturage des intercultures par les ovins et le séchage de foin en grange et le lait de foin.



Au terme du processus, la « Route de l'innovation » a montré d'une part que la capacité à innover est bien présente dans le monde agricole et que la recherche d'autonomie est une dynamique forte et porteuse d'innovation.

Les exemples étudiés, les échanges organisés fournissent aussi de précieuses indications sur la manière dont les structures d'appui et d'encadrement doivent se réorganiser pour appuyer cette dynamique, notamment :

- en faisant une place aux préoccupations et aux valeurs du métier agricole
- en étant capable de réunir des compétences différentes autour de ces préoccupations dans le cadre de projets qui émanent des agriculteurs.
- en misant sur l'expérimentation et les échanges entre agriculteurs et avec leurs partenaires.

Cette « Route de l'innovation » a, en tout cas, été l'occasion de rencontrer et de faire se rencontrer de acteurs de différents horizons, directement concernés par l'avenir de l'agriculture. C'est sans doute une première démarche qui peut faire passer à l'action.

LE COURTAGE EN INNOVATION : RÉSULTATS DU PROJET H2020 AGRISPIN, MARK GIBSON

Mark Gibson a contribué à l'AKIS irlandais (système d'information et de connaissance agricole) développé pour promouvoir l'innovation dans le secteur agro-alimentaire. A ce titre, il a participé au projet européen H2020 Agrispin (durée de 18 mois et 15 partenaires dans 12 pays).

Les objectifs d'Agrispin sont multiples :

- Identifier les meilleures pratiques dans les processus d'innovation et
- Développer des recommandations et des outils.



Parmi les étapes,

1. Définir ce qu'est l'innovation
 - ◇ Quelles sont les étapes ?
 - ◇ Quels sont les moteurs pour lancer l'innovation, les lieux qui la favorisent, les différents services de soutien existants et leurs rôles, les freins identifiés...
2. Distinction entre différents types d'innovation
 - ◇ L'innovation technologique,
 - ◇ Celle issue de la collaboration,
 - ◇ Celle s'appuyant sur les mises en commun au niveau territorial,
 - ◇ Et celles venant en réponse aux crises ou aux barrières réglementaires.
3. Visite dans presque tous les pays partenaires d'expériences intéressantes et analyse : 50 cas ont été diagnostiqués. Le site web du projet présente des documents intéressants sur ces cas : vidéos, comptes-rendus quantitatifs et qualitatifs. Y sont pointés les « perles » (les facteurs positifs, les choses à améliorer), les « puzzles » (les questions encore ouvertes). Parmi ces cas, Mark Gibson souligne les expériences très poussées de l'Innovatiesteunpunt en Flandre (www.innovatiesteunpunt.be).
4. Description du processus d'innovation
L'analyse a abouti à une description du processus d'innovation selon une spirale qui indique que la démarche s'appuie sur des essais-erreurs et que des retours en arrière sont nécessaires. La spirale traverse une série de phases : l'idée (à partir d'un brainstorming par exemple), puis l'inspiration (grâce à des réseaux « chauds » c'est-à-dire actifs, la mise en commun de points d'intérêt, le partage d'objectifs), la planification (création d'un lieu d'expérimentation), le développement (mise en place d'un pilote), la mise en œuvre (par adaptation du pilote aux différents contextes), la promotion (la communication des expériences) et enfin l'ancrage (développer les conditions pour une large adoption). Ce dernier point est souvent négligé alors qu'il est crucial pour un réel impact de l'innovation. Il passe par son intégration dans les politiques, les plans d'action...
5. Résultats
Le projet a développé un guide méthodologique pour aider à analyser les cas d'études et propose à ce sujet beaucoup d'outils très utiles pour évaluer l'innovation.
6. Recommandations
 1. La nécessaire diversité des acteurs et liens à nouer entre les acteurs.
 2. L'interaction entre ces acteurs différents passe par des outils, des passerelles entre acteurs clés. C'est le rôle des « connecteurs » ou animateurs. Cela réclame des compétences qui ne sont pas innées mais qui peuvent être acquises. Agrispin a d'ailleurs développé un module de formation sur ce sujet. C'est plus particulièrement Eelke Wielinga (eelke.wielinga@netwerkenco.nl) qui a produit ces outils destinés aux courtiers en innovation.

En 2010, le gouvernement a lancé un programme pour stimuler l'innovation agricole (culture, élevage, ...), incluant une approche multi-acteur. Vu son succès, des visiteurs de Bruxelles dont Inge Van Oost de EIP-Agri qui s'en est inspiré pour lancer les groupes opérationnels EIP-Agri. La méthodologie développée permet d'avoir une vision et un agenda (c'est-à-dire un programme) :

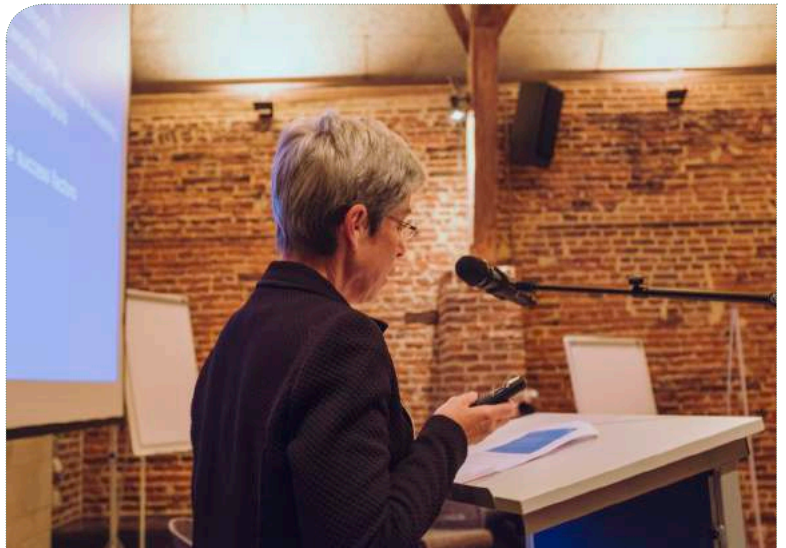
1. Des objectifs à l'horizon
2. De la co-innovation et des réseaux
3. Agriculture multifonctionnel.

Sur le schéma (cf. présentation) on trouve la manière de travailler selon 2 flux :

1. De l'avenir vers la pratique : vision développée de manière interactive avec les acteurs ; la vision, c'est la base du nouveau concept d'innovation avec un horizon plus long ;
2. De la pratique vers le futur : travail avec des pionniers, des entrepreneurs soutenus dans leurs ambitions afin de mettre en place de nouvelles pratiques agricoles durables. D'une part, on a cette approche est alignée avec celle de l'EIP-Agri. Au fur et à mesure, on a construit un agenda partagé avec les différents réseaux et les groupes opérationnels (GO). D'un autre côté, on a des exploitants qui lancent des innovations à haut risque et qui rencontrent des difficultés et des freins qui se trouvent aux niveaux légal, social, technique et aussi dans le cas d'innovation organisationnelle. Ces difficultés et freins ont permis de co-construire l'agenda, le programme de travail.

Un exemple relatif à une méthodologie appliquée dans le système d'innovation : une méthodologie très avancée dont le but est de créer une vision à long terme pour le système d'innovation. L'idée est de penser radicalement le système, qui va au-delà de la ferme, traite de la chaîne d'approvisionnement, inclut d'autres parties-prenantes (ONG, gouvernement, ...). Il s'agit de la méthode « design réflexif interactif » basé sur les 3 principes suivants :

1. Analyse du système et des acteurs ;
2. Nouvelle conception structurée basé sur de nouveaux principes. P.ex. le fumier n'est pas un déchet mais une source de profit ;
3. Essayer de créer des opportunités.



Application dans le secteur laitier

1. « A quoi peut ressembler une entreprise si on applique ces principes ? »
 - ◇ Nouveaux plans de projet basés sur des nouvelles règles.
 - ◇ Nouveau système d'élevage basé sur de nouveaux principes (p. ex. nouveaux étiquetages, nouveaux labels, alliance avec des revendeurs)
 - ◇ Soutien aux nouvelles réflexions.
2. « Farming with future » : soutien à une protection innovante des cultures basée sur l'hypothèse que ces nouvelles méthodes permettront de renforcer les chances d'adoption.

Réseaux de 34 groupes basé sur le principe de l'excellence de la science et permettant de disséminer de nouvelles bonnes pratiques

2ème période – Gestion des parties prenantes

Travail avec des groupes de parties-prenantes rayonnant autour des fermiers vu leur influence sur l'état d'esprit des producteurs. Ce travail sur la gestion des parties-prenantes (fabricants de pesticides, organisme eau, fournisseurs, ...) est important parce qu'ils déterminent directement / indirectement les routines durables. Il est aussi important d'avoir une cohérence dans les messages diffusés par les parties-prenantes. Donc, beaucoup d'efforts ont été consentis dans l'implication de ces différents acteurs. Rôle important en tant que communicateur.

200 contacts ont été stimulés pour lancer des collaborations concrètes.

Méthode utilisée dans les autres projets où l'on veut opérer des changements.

Autre exemple

Lancement d'appel d'offres pour les réseaux d'éleveurs en vue de stimuler l'innovation pratique.

Application des principes directeurs pour impliquer davantage de personnes

Possibilité de financement disponible pour des experts et la mise en place d'infrastructures nécessaires

125 réseaux soutenus pendant 4 ans. Vu son succès, expérience prolongée

Agriculture multifonctionnelle

1. L'idée est de s'adresser aux agriculteurs pionniers (depuis 2000) en matière de tourisme, gestion de l'eau.. tous types de fonctionnalité au-delà de la production
Ces agriculteurs ont été rassemblés et ont conçu leur propre agenda d'innovation.
En les rassemblant, ils sont devenus des partenaires du gouvernement puis ont été reconnu dans le secteur. La formation d'un réseau de partenaires pour le gouvernement a ainsi été facilitée.
2. Platteland impulse : soutien de 35 groupes qui travaillent autour de nouveaux concepts entrepreneuriaux, à travers une approche étape par étape pour stimuler l'agriculture multifonctionnelle aux Pays-Bas.

Conclusions

1. Au sujet du travail en réseau : intérêt de monter des réseaux hétérogènes composés de plusieurs parties-prenantes composés en fonction du principe de la distance cognitive optimale : chaque acteur doit comprendre les activités des autres mais ils doivent être suffisamment différents pour pouvoir inspirer les autres. 1 producteur de tomates parle à 1 producteur de lait. Ils peuvent parler des objectifs poursuivis par leur secteur, de la manière avec laquelle l'acteur envisage le futur, sa position...
2. Il Fallait créer une cohésion sociale, confiance entre les acteurs : la gestion des parties-prenantes a été un très bon moyen pour créer cette ouverture nécessaire au réseau. Il fallait créer une vision commune
3. Gestion des ressources de la manière la plus optimale possible.



Une brochure SYSCOP compile la méthodologie et les expériences pratiques.

DÉBAT

Q. Comme les GAL sont des groupes permettant l'innovation, quels sont les liens entre GAL et GO ?

R. Plusieurs différences entre GAL et GO : les GAL sont basés sur un territoire précis et leur objectif est de le développer. L'innovation peut être un de leurs objectifs. Les GAL travaillent sur une période donnée pour pouvoir mettre en place leur stratégie. Les GAL peuvent demander à faire partie d'un GO.

Les GO : leur objet est de résoudre un problème, tester une solution expérimentée à un autre endroit, ne sont pas limités à un territoire particulier.

Q. En Wallonie, on parle beaucoup d'autonomie comme une piste pour l'innovation. Aux Pays-Bas, José parle de diversification au niveau de la ferme. Le modèle de l'hyperspécialisation est-il toujours pertinent ?

R. Aux Pays-Bas la dimension développement durable donne une cohésion à toutes ces initiatives. On constate un besoin de nouveaux modèles comme le font les Pays-Bas.

Que l'on mette en avant une dimension autonomie, environnementale ou de développement local, on est à la recherche d'autres modèles avec d'autres caractéristiques qui répondent mieux aux aspirations, aux critères de jugement, à la fonction sociale imaginée pour l'agriculture, etc. Il n'y a pas un seul portrait.

Aux Pays-Bas, il y a deux types de développement complémentaire. Ceux qui produisent pour le marché mondial et ceux qui produisent pour le marché local, qui veulent ajouter de la valeur à l'échelle local. Ces ex-



exploitations contribuent au modèle économique, représentent une nouvelle manière de générer des revenus, des bénéfiques et ces agriculteurs ont envie d'être des agriculteurs locaux impliqués dans leur communauté et d'ajouter de la valeur.

Comment articuler les 2 approches, ce qui n'est pas naturellement satisfaisant. La tendance naturelle est la recherche de la rente. Donc si l'agriculture est compétitive, vous êtes en position correcte sinon dominante sur le marché souffrant moins de la pression exercée par les grandes sociétés. Dans ce cas, il n'y a aucune raison de faire du développement local ou des initiatives qui vont dans l'autre sens. Le développement exige la mobilisation. Si ça va bien, on ne se mobilise pas.

D'où l'intérêt de l'innovation quand ça va mal car alors on se mobilise. On a une incitation à la mobilisation. Ce n'est donc pas la diversification vs l'homogénéité mais la spécification, se spécifier là où on a des avantages comparatifs relatifs positifs, dans des domaines inattendus.

Q. Aux Pays-Bas, une notion de stratégie est amenée. Que ce soit au niveau de l'exploitation (de la ferme) ou au niveau supra local voire national, ils savent où ils veulent aller. Et pour mettre en œuvre cette stratégie il y a de la méthode structurée. Donc la Wallonie devrait s'en inspirer.

R. Plusieurs facteurs expliquent la réussite des Pays-Bas. Les acteurs ont pu travailler 1. sur le long terme, 2. sur de nouveaux principes et 3. encourager la création de réseaux agricoles. L'approche de l'EIP-Agri est concentrée sur la résolution de problèmes par un groupe multiacteurs à court terme. Tandis que le programme H2020 s'inscrit sur une dynamique à long terme. La combinaison des 2 serait à faire car travailler sur l'innovation à long terme est important.

Q. Une source d'innovation peut-être de répondre à la demande des consommateurs. Quelles mesures prendre pour assurer la durabilité de ces plateformes de concertation ?

R. Le projet H2020 NEFERTITI dont est partenaire Wageningen porte sur de nouvelles manières de travailler notamment sur l'après-projet. NEFERTITI va créer un réseau de fermes innovantes à travers l'Europe, 20 régions sont concernées, l'idée est de s'approprier le projet après sa fin, s'approprier le réseau.

En Irlande par ex. , le projet Bare & life a été transformé en un programme gouvernemental agricole. Par ailleurs, il faut faire la distinction entre un projet et un programme à long terme, la distinction entre un GO et un programme plus large. Une vision à long terme est nécessaire parce que les personnes changent, donc les objectifs aussi. Il faut garer un cap. Donc il faut une vision et une personne qui maintient la dynamique, le flux d'énergie pour faciliter la coopération entre les différents acteurs. Un financement durable aide à maintenir les projets (soutien municipal ou régional).

L'espoir de l'EIP-Agri est de pouvoir continuer à développer les systèmes de connaissances, que le niveau régional s'approprie le système. Impliquer les réseaux de développement rural car ceux-ci peuvent apporter ces connaissances sur la manière d'obtenir les financements pour le développement rural. A l'avenir besoin d'un mixte entre conseillers agricultures plus orientés réseau et impliquer les réseaux de développement rural, des chercheurs qui travaillent en concertation étroite entre avec les réseaux et les conseillers agricoles.

Qu'en est-il des initiatives individuelles sans support, du statut de paysans -chercheurs, des initiatives des paysans accompagnés par des chercheurs qui peuvent alors modéliser et diffuser l'innovation ?

R. En Irlande, les agriculteurs sont encouragés à devenir membre de groupes de discussion locaux de 15-18 agriculteurs qui se réunissent 5 fois par an. Ils y trouvent un soutien car le groupe est dédié au partage et à la résolution de problèmes concertés. Il est facilité par un conseiller agricole. Ce modèle est très efficace pour le partage des connaissances.

PARTIE II
COMPTE-RENDU DES PRÉSENTATIONS
ET DES ÉCHANGES EN ATELIERS

PARTIE II - COMPTE-RENDU DES PRÉSENTATIONS ET DES ÉCHANGES EN ATELIERS

	SYSTÈMES AGRICOLES	APPROCHES TERRITORIALES
<p style="text-align: center;">THÈME 1 Comment stimuler l'innovation au niveau d'un territoire rural</p>	<p>ATELIER 1 Services de conseils dans les systèmes de connaissances et d'informations agricoles</p>	<p>ATELIER 2 Impacts de la culture sur la créativité des territoires ruraux</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance agricole et systèmes d'innovation (AKIS) wallon <i>Philippe BARET, Doyen de la Faculté des bioingénieurs de l'UCL, Earth & Life institute</i> • Teagasc, AKIS Ireland <i>Mark GIBSON, Knowledge Transfer and Communications</i> • Le Réseau CIVAM, France <i>Vincent DULONG, Directeur CIVAM</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Rôle des Centres d'expression et de créativité <i>Marie-Catherine VANDERICK, directrice du Centre d'expression et de créativité "L'atelier" à Marcourt</i> • Village Vital: la participation culturelle pour le développement rural <i>Beate KEGLER, Hildesheim University</i> • Le centre culturel de Rossignol-Tintigny en milieu rural : entre démocratie et démocratisation culturelle <i>Bernard MOTTET, directeur Centre Culturel Rossignol-Tintigny</i>
<p style="text-align: center;">THÈME 2 Innovation: la vertu de la contrainte</p>	<p>ATELIER 5 Souveraineté technologique</p>	<p>ATELIER 6 Systèmes alimentaires territorialisés</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • L'atelier paysan: coopérative d'autoconstruction <i>Nicolas SINOIR, Atelier Paysan</i> • Jean-François MARIBO, auto constructeur en élevage et maraîchage • Auto-construction en biométhanisation <i>Michel WARZEE, agriculteur</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un dispositif de gouvernance alimentaire territoriale : expérience française <i>Marketa BRAINE-SUPKOVA, International Urban Food Network / AgroParisTech</i> • Paysans Artisans: une coopérative d'agriculteurs, d'artisans-transformateurs et de consommateurs <i>Benoit DAVE, Paysans Artisans</i> • SKIN un projet européen thématique visant à stimuler les circuits courts <i>Dr. Evelien Lambrecht, SKIN project, Ghent University</i>
<p style="text-align: center;">THÈME 3 Opportunités et innovations liées à la numérisation</p>	<p>ATELIER 9 Agriculture 4.0 / smart farming</p>	<p>ATELIER 10 Territoire et village SMART</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Farmhack Pays-Bas: de la numérisation dans l'agriculture aux possibilités d'innovation pour les paysans <i>Antoine MILTENBOURG FarmHack</i> • Projet européen H2020 IoF 2020 : Faire l'agriculture de précision une réalité <i>Chari VANDENBUSSCHE, Institut de recherche flamand pour l'agriculture et la pêche, partenaire du projet IoF2020</i> • Quels impacts a l'élevage de précision sur le travail des éleveurs <i>Amélie TURLLOT, CRA-W</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Digital village project en Allemagne <i>Dominik Pascal MAGIN, Fraunhofer Institute</i> • Wallonie smart village <i>Isabelle RAWART, Agence du Numérique</i> • Développement d'une ruralité SMART par analogie aux villes SMART : Happy Hageland un outil numérique pour ouvrir les campagnes <i>Pierre Bernard VAN ACKER, GAL Hageland</i>
<p style="text-align: center;">THÈME 4 Innover pour plus de résilience</p>	<p>ATELIER 13 Agriculture & forêts face au changement climatique</p>	<p>ATELIER 14 Evolution démographique: approches novatrices</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Fichier écologique des essences forestières <i>Jean-Pierre SCOHY, Département Nature et Forêts et Sébastien Petit, Forêt wallonne asbl</i> • Pratiques, innovation & résilience des agro-écosystèmes face au changement climatique - Impact de l'agriculture sur le changement climatique <i>Astrid LORIERES, CRA-w</i> • Pratiques, innovation & résilience des agro-écosystèmes face au changement climatique - Impact changement climatique sur l'agriculture <i>Frédéric VANWINDEKENS, CRA-w</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les personnes âgées fragilisées chez elles. Unir les forces locales <i>Yves DARIO, Fondation Roi Baudouin</i> • Citoyenneté et santé des aînés en milieu rural. Wallonie Amie des Aînés, un outil innovateur ? <i>Myriam LELEU, UCL et projet WADA</i>

<h2 style="text-align: center;">SYSTÈMES COLLABORATIFS</h2>	<h2 style="text-align: center;">INTELLIGENCE COLLECTIVE</h2>
<p style="text-align: center;">ATELIER 3 Tiers lieux collaboratifs (FabLab et coworking) en milieu rural</p>	<p style="text-align: center;">ATELIER 4 Gestion territoriale des emplois & compétences</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Les ateliers partagés de transformation Agrinew <i>Alain DE BRUYN, président Agrinew asbl</i> • Yourlab, un fablab en milieu rural <i>Sylvain DENIS, coordinateur FabLab d'Andenne</i> • Réseau de coworking rural en Wallonie <i>Lisa LOMBARDI, Digital Wallonia</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Le GPECT en France, un levier du développement des territoires <i>Pham TRUONG, Sols & Civilisation</i> • Le Groupement d'Employeurs Paysans-Artisans : un outil au service des petits producteurs agricoles et artisans transformateurs <i>Benoît DAVE, Paysans Artisans</i> • Le monde créatif de l'artisanat: un nouveau model pour l'orientation professionnelle, Autriche <i>Nicole Troesch, GAL Oststeirisches Kernland Styria/Austria</i>
<p style="text-align: center;">ATELIER 7 Valorisation des ressources locales à travers l'économie circulaire</p>	<p style="text-align: center;">ATELIER 8 Les living labs territoriaux : lieux d'innovation et innovation de lieux</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Projet Interreg Re-Direct, Transformer des déchets verts en ressources et/ou produits verts locaux <i>Tom ANTHONIS, Interreg NWE Re-Direct</i> • Biogas Bralanda, Suède <i>Nils LAGERROTH, Swedish Rural Network</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Wallonia e-health living lab, 1^{er} living lab wallon dédié à la santé <i>Lara VIGNERON, Wallonia e-Health Living Lab</i> • Le Smart Rural Living Lab de la Commune de Penela, Portugal <i>Luis MATIAS, Living Lab Penela</i> • La méthode Innovation Camp appliquée au développement rural en Finlande : expérience et résultats <i>Joel KARISSON, Réseau finlandais de Développement rural - Agence pour les affaires rurales</i>
<p style="text-align: center;">ATELIER 11 Cocréation par le numérique</p>	<p style="text-align: center;">ATELIER 12 Vieillessement de la population : solutions innovantes Smart et nouveaux services</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Ludgate Hub Irlande: attirer des entreprises numériques reconnues, créer de l'emploi, donner une image de marque à la ville de Skibbereen <i>Adrienne HARRINGTON, coordinatrice Ludgate Hub</i> • Les projets de cocréation des GAL Wallons <i>Florian BURNOTTE, GAL RoMaNa, et Cécile MESTREZ et Jean-Pierre TRESEGNIE, GAL Meuse@Campagnes</i> • Projet pilote: Smart eco-social village <i>Marie-Noël NEVEN RED</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Innovation sociale en faveur d'un vieillissement actif et en bonne santé: étude de cas européens <i>Bénédicte GOMBAULT, Fondation Roi Baudouin - Transposition belge du turbomodellen, modèle participatif de résidence senior - Philippe VAN DEN BROECK, WEL SPRL</i> • Projet européen Frail - safe : retarder la fragilité en combinant données médicales et technologies <i>Lienia GHENO, AGE Platform Europe</i> • Projet Européen Mobile Age www.mobile-age.eu : cocréation d'appli web sur 4 sites pilotes dont 1 rural situé dans le nord de Manchester <i>Ophélie DURAND, AGE platform Europe</i>
<p style="text-align: center;">ATELIER 15 Transition énergétique et développement durable</p>	<p style="text-align: center;">ATELIER 16 Initiatives citoyennes</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Condroz Energies Citoyennes, coopérative qui développe des projets dans le domaine des énergies renouvelables (hydroélectricité ou biométhanisation agricole) <i>Hervé PIRARD, Président CEC</i> • Coopeos, une coopérative citoyenne de biomasse locale pour une chaleur durable <i>Xavier SOHET, GAL Pays des Tiges et Chavées</i> • COPO, une entreprise de transformation de déchets verts en briquettes <i>Frederic JANSSENS, COPO</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • La Ceinture Aliment-Terre Liégeoise CATL, une dynamique de mobilisation des forces vives de la région liégeoise autour de la création d'une filière alimentaire locale, éthique et durable. <i>Christian JONET, coordinateur CATL</i> • Dynamique citoyenne de transition dans la Région de Rochefort <i>Nicole WILLEM, RET</i> • Budget participatif: leçons tirées par le projet européen EMPATIA (Rendre la participation multicanale possible grâce à l'adaptation de techniques numériques), Portugal <i>Kalinca COPELLO, University of Coimbra, Portugal</i>

Au delà des séances plénières, le programme comptait 16 ateliers. Dans chaque atelier, 3 cas d'études (sauf pour les ateliers 12 et 13) étaient présentés puis débattus.

ATELIER 1 – SERVICES DE CONSEILS DANS LES SYSTÈMES DE CONNAISSANCES ET D'INFORMATIONS AGRICOLES

BREF RÉSUMÉ DES PRÉSENTATIONS

RÉSEAU CIVAM, FRANCE

Le réseau CIVAM est un acteur associatif du développement agricole et rural qui œuvre depuis plus de 50 ans pour des campagnes vivantes et solidaires françaises. Ses spécificités sont les suivantes :

- Référence aux valeurs de **l'éducation populaire**,
- Place essentielle des agriculteurs et des ruraux dans l'évolution des pratiques agricoles et du développement des campagnes,
- **Rôle des groupes dans l'innovation** au sein du réseau,
- **Échange et partage** entre les animateurs du réseau et travail avec des partenaires multiples et variés favorisent **l'essaimage** des nombreuses initiatives au sein et en dehors des CIVAM,
- Vision du développement agricole et rural et qui s'appuie sur les savoir-faire, les expériences, les énergies des agriculteurs et des habitants des territoires qui complètent et enrichissent les recherches scientifiques et le conseil technique qui en découle.

RÉSEAU CIVAM

Objectifs

- Promouvoir une agriculture innovante et respectueuse de l'Homme et de son environnement
- Contribuer au maintien du tissu social et économique des zones rurales
- Favoriser l'émancipation intellectuelle, sociale et économique des adhérents des CIVAM et plus largement des agriculteurs et des habitants des zones rurales via une approche d'éducation populaire

Chiffres clés : 13 000 adhérents dont 11 000 paysans, 130 groupes locaux ou départementaux, 13 fédérations régionales, 250 salariés dans le réseau (dont 17 pour la structure nationale), 12 millions € de budget consolidé du réseau, 20 membres au Conseil d'Administration national (paysans ET ruraux).

Missions

- Animation de la vie du réseau
- Capitalisation, analyse et diffusion des initiatives
- Veille et prospective
- Représentation auprès des institutions nationales ou européennes
- Contribution à l'élaboration des politiques publiques
- Information et communication

Axes de travail

- Systèmes de production économe et autonome
- Systèmes agricoles et alimentaires territorialisés
- Accueil et Echanges en milieu rural Transmission et création d'activité

Innovations du Réseau CIVAM

- Une méthode adaptée : l'accompagnement, un effet démultiplicateur : le collectif, une démarche ascendante : le territoire / le groupe local
- Une approche systémique : l'agriculture ET le rural / Agriculture et Alimentation....

L'approche CIVAM a été illustrée à travers deux cas concrets (cf. présentation) que sont :

- La conduite de changement de systèmes de production agricole en Bretagne par une démarche d'accompagnement d'un collectif de 13 éleveurs
- L'émergence d'activités agricoles ou non par une démarche de stimulation et de concertation territoriale en Normandie.

TEAGASC, IRLANDE

Teagasc (« enseignement » en irlandais) est un établissement national semi-étatique de la République d'Irlande qui fournit des services intégrés de recherche, de conseil et de formation à l'industrie agricole et alimentaire et aux communautés rurales. www.teagasc.ie

En matière d'innovation, Teagasc s'appuie sur 12 "Stakeholder Groups". Ces groupes d'acteurs travaillent régulièrement sur différentes thématiques (économie et gestion agricole, agro-environnement, production de viande, lait, foresterie, maraîchage, ovins, porcs, travail du sol, développement rural, etc.). Ils se réunissent annuellement à travers la « Conférence nationale des groupes de parties prenantes ».

Par ailleurs, Teagasc offre aux acteurs du secteur agricole agro-alimentaire irlandais une plate-forme de transfert de connaissances : le **Teagasc ConnectEd Programme**.

Services offerts par Teagasc ConnectEd Programme

- T-Stór : mise à disposition gratuite des communications scientifiques, des articles, des documents de travail, des documents de conférence et d'autres publications, produits par le personnel de Teagasc ;
- L'application web <https://epm.teagasc.ie> : permet aux usagers d'enregistrer annuellement leurs données notamment financières concernant leur entreprise et permet de les comparer avec d'autres références. Le système produit des rapports de gestion sur les performances de l'exploitation ;
- L'application web <https://pasturebase.teagasc.ie/> : outil d'aide à la gestion des prairies. « PastureBaselreland » stocke toutes les données concernant les prairies irlandaises dans une structure commune ;
- L'application Web <http://dhm.teagasc.ie> : surveillance d'un troupeau laitier ;
- L'outil disponible via <https://nmp.teagasc.ie> : élaboration de plans de gestion à des fins environnementales et réglementaires ;
- <http://gis.teagasc.ie/soils/> : mise à disposition d'une carte nationale des sols pour l'Irlande à l'échelle de 1/250 000, associée à un système d'information numérique sur les sols. Il fournit des informations spatiales et quantitatives sur les types de sols et les propriétés à travers le pays ;
- L'application web <https://saol.teagasc.ie> : accès en ligne aux résultats d'analyse des sols.

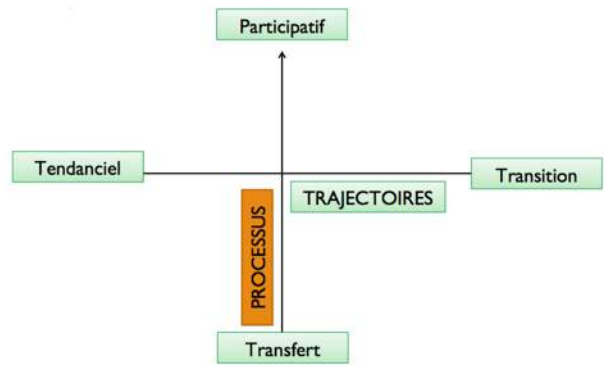


CONNAISSANCE AGRICOLE ET SYSTÈMES D'INNOVATION (AKIS) WALLON

Philippe Baret résume les spécificités du modèle wallon d'innovation en agriculture de la façon suivante :

- Une recherche-développement pas/peu coordonnée ;
- Une forte ouverture aux influences étrangères ;
- Une faiblesse relative des structures collectives ;
- Un potentiel élevé d'interaction entre acteurs des filières ;
- Des acteurs classiques de l'innovation comme les universités, les centres de recherche ;

- De nouveaux acteurs tels :
 - ◊ Des associations émanant de partenariat de recherche (Greenotec, CRPhyto, DiversiFerm....)
 - ◊ Des associations liées aux politiques publiques (GAL, Ceintures, Protecteau, Natagriwal, etc ..)
 - ◊ Des modèles ancrés dans des expériences agricoles (Régénacterre, Ferme de Graux,...)
 - ◊ Des acteurs sectoriels (BioWallonie, CIPF, FIWAP, ..).



Compte tenu de ces éléments, les acteurs de de l'innovation devraient, selon Philippe Baret, mieux se positionner et interagir, être financés de manière proportionnelle et mieux peupler le paysage de l'innovation (cf. schéma) afin faire évoluer favorablement l'AKIS wallon.

Vu la complexité des enjeux relatifs à l'agriculture, la diversité des acteurs et des options, et la faiblesse des moyens, les acteurs des réseaux d'innovation doivent être clairs sur le modèle auquel ils contribuent. Une coordination du travail des acteurs accroîtrait l'efficacité globale et il serait utile d'inscrire cette coordination dans un cadre prospectif.

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Genèse des groupes accompagnés par le Réseau CIVAM

Les agriculteurs appartiennent généralement au réseau CIVAM existant avec des pratiques d'échanges bien ancrées. Certains ont invité d'autres acteurs de leur territoire à se joindre à eux. Ils ont constaté que non seulement le collectif apporte des réponses à leurs questions, mais aussi que ces groupes représentent un moyen de palier au risque financier.

Place du consommateur dans les dispositifs d'innovation

Dans le cas des CIVAM, le Conseil d'Administration est constitué d'agriculteurs et de consommateurs. En matière d'innovation/recherche on veut répondre aux problématiques du monde agricole, qui pourtant agit sur le paysage, l'environnement, le consommateur, ... Pourquoi ne pas intégrer ces derniers dès le début dans les processus de réflexion ? L'agro-alimentaire ne fait que ça : penser consommateur. L'innovation trop agricole n'est pas assez partagée avec les consommateurs.

Un des éléments relatifs à une démarche ascendante est de faire en sorte que toutes les parties-prenantes soient impliquées. Ce qui constituerait un travail conséquent en Wallonie car cela nécessite d'articuler agriculteurs et consommateurs et de construire tant le « tuyau » que le contenu. Et c'est compliqué de construire le tuyau. Par ailleurs, qu'en est-il des autres catégories d'acteurs. Mettre en contact les deux bouts de la chaîne de valeur (consommateurs et agriculteurs) exclut celui qui est au milieu – le distributeur par ex.- qui est également responsable. Il faut donc associer d'autres acteurs. Autre souci: les consommateurs sont aussi des citoyens. L'individu, l'humain et la société sont liés à l'agriculture pas uniquement en tant que consommateur mais aussi en tant que citoyen.

Expertise : au-delà des expériences associant consommateurs et agriculteurs, il est parfois nécessaire de mobiliser de l'expertise.

Le réseau CIVAM accompagne, mais où va-t-il chercher l'expertise ?

Nature & Progrès est un exemple, qui mêle les deux. Les modèles hybrides doivent nous inspirer car trop souvent on prend des personnes déjà actives dans d'autres structures. On tourne alors un peu en rond.

Des citoyens font partie du CA des CIVAM. En matière d'accompagnement, le réseau CIVAM fait appel à des personnalités extérieures, notamment lors des journées nationales. Ils sont là pour apporter des éclairages, re-questionner le système, même si la construction et les solutions viennent bien des agriculteurs. Dans le cas français, où les chambres d'agriculture sont pilotées par des agriculteurs liés à un syndicat, le Réseau CIVAM plaide pour que les citoyens soient également intégrés.

En Irlande, il existe des « food board » (« Comité d’Alimentation ») chargés de promouvoir des projets agricoles. Ils consultent les consommateurs au moyen d’enquêtes. Ce sont des structures intermédiaires qui pallient à l’absence de liens directs au sein de Teagasc entre les agriculteurs et les consommateurs. Il faudrait donc s’en doute lier davantage les deux. Il existe, par contre, les fermes ouvertes où agriculteurs et consommateurs peuvent se rencontrer.

S’il est intéressant d’augmenter la production biologique et la consommation de céréales par des humains, c’est difficile car ce n’est pas l’intérêt de tous. Par exemple dans le cas du programme « Green acres », les personnes qui le financent ont un intérêt financier pour le résultat. Du coup, il n’y a pas grand monde pour faire contrepoids. C’est très noble de vouloir diminuer les phytos, mais qui va supporter le coût du changement ? Les intérêts commerciaux sont tellement forts, qu’il faudra être très créatif. Par exemple comparer le taux de maladie entre des fermes, qui utilisent le co-design et mettent en place des solutions très pratiques.

Valorisation de l’innovation

Dans les schémas relatifs à l’innovation, il est rarement fait mention de l’étape relative à sa valorisation. Or il y a des freins à ce niveau.

En Irlande, TEAGASC supporte l’innovation de nouveaux produits et contribue à leur promotion en déposant des brevets, faisant du marketing, et des campagnes promotionnelles. TEAGASC vise une diversité de clientèle, qu’elle veut mieux toucher, ou laisser les gens se profiler eux-mêmes. Il est important de faire en sorte que les innovations soient adoptées, et souvent les mieux placés pour le faire sont les agriculteurs eux-mêmes.

RECOMMANDATIONS CLÉS

- S’appuyer sur les CETA pour développer des lieux d’échange et d’information multi-acteurs, impliquant notamment les agriculteurs, les chercheurs et les consommateurs.
- Promouvoir les groupes opérationnels d’expérimentation en prenant notamment appui sur les partenariats publics/privés.
- Promouvoir l’innovation en s’appuyant sur les résultats de l’expérimentation, au travers de cas vécus (ferme d’expérimentation) et en confiant le rôle de vulgarisation à l’agriculteur.



BREF RÉSUMÉ DES PRÉSENTATIONS

RÔLE DES CENTRES D'EXPRESSION ET DE CRÉATIVITÉ EN MILIEU RURAL

Les territoires ruraux sont le théâtre d'enjeux spécifiques et de nouveaux croisements culturels, entre ville et campagne, induits par l'arrivée de réfugiés, et créés par l'ouverture sur le monde qu'offrent les médias et les réseaux sociaux. En milieu rural, s'appuyer sur la dimension transversale de la culture permet de repenser la stratégie de développement et ouvre d'autres perspectives. Il s'agit d'une part de traduire le quotidien et les aspirations des participants en langages artistiques, d'autre part de croiser la pratique artistique avec des ressources locales comme les métiers de la région (osier, bois, produits touristiques, fêtes au moulin, à la bergerie, ...).

En Belgique francophone, le décret 2009 accorde une attention spécifique au milieu rural et définit des conditions particulières comme une moindre exigence quantitative et un budget supplémentaire (prévu) pour rendre possible une décentralisation, voire une itinérance locale.

Le défi est d'aller à la rencontre du public. Comment ? décentraliser, aller au sein d'institutions, occuper des cantines d'école, rencontrer les personnes là où elles sont.

VILLAGE VITAL : LA PARTICIPATION CULTURELLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

Le programme Vital Village a pour objectif d'identifier des modèles culturels durables pour les territoires ruraux et diffuser ces modèles au niveau européen. A cette fin, il est indispensable de mieux comprendre le rôle de la culture et des centres culturels actifs en milieu rural. Ce programme, mis en œuvre par le Réseau européen des centres culturels, allie recherche, expérimentation, pratique et politique.

Parmi les constats, le programme a identifié une série de freins au travail culturel en milieu rural parmi lesquels :

- Manque d'impulsions et de « réseauteurs » ;
- Manque d'éléments identitaires contemporains au niveau régional ;
- Besoin d'engagement citoyen ;
- Besoin de nouveaux récits à raconter ;
- Besoin d'apprendre à faire avec les mutations, les changements rencontrés par le milieu rural.

Parmi les facteurs de succès d'un travail culturel, le programme préconise :

- Baser le travail culturel sur la culture populaire et les arts amateurs étant au cœur de la vie culturelle des villages, c'est ce qui les fait vivre ;
- Adopter une approche participative et décentralisée pour stimuler l'engagement citoyen, ce qui demande du temps ;
- Une impulsion donnée par des acteurs culturels professionnels ;
- Réaliser un travail de mise en réseau avec les habitants, les élus locaux, les groupes culturels existants, la proximité est importante ;
- Obtenir le support de mécène, de leaders, de personnes capables d'organiser des événements ;
- Last but not least, s'amuser et rire.



LE CENTRE CULTUREL DE ROSSIGNOL-TINTIGNY EN MILIEU RURAL : ENTRE DÉMOCRATIE ET DÉMOCRATISATION CULTURELLE

L'action culturelle vise un impact sur :

- La liberté de création et d'expression ;
- L'accès économique, physique, géographique, temporel, symbolique ou intellectuel à des œuvres et des pratiques diversifiées et de qualité ;
- Le renforcement de l'exercice d'une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire ;
- L'accroissement des capacités d'expression et de créativité des citoyens, seuls ou en groupe, dans la perspective de leur émancipation individuelle et collective ;
- Le maintien, le développement et la promotion des patrimoines et des cultures, y compris dans leur phase d'émergence ;
- Le décloisonnement des pratiques culturelles entre catégories sociales, champs d'action et groupes culturels.

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Les territoires ruraux ne se ressemblent pas et chacun d'entre eux fait face à des enjeux spécifiques.

Une stratégie de développement culturel doit donc s'appuyer sur un diagnostic du territoire pour mieux prendre en compte les ressources présentes, les caractéristiques du milieu (densité de population, types d'activité économique, possibilité en termes de transport, démographie, etc.), et les besoins des habitants.

Il s'agit de rendre la culture accessible, de faire avec, non pour, et de co-construire à partir de ce qui est présent. Les enjeux sont à rattacher à la démocratie culturelle et à la démocratisation de la culture, qui implique que toute micro-culture a le droit d'être vivante.

L'acteur culturel occupe une position centrale permettant ainsi de fédérer les personnes autour d'activités culturelles, de créer du lien et de réinsuffler un sentiment d'appartenance souvent diffus ou perdu.

Le travail de l'acteur culturel en milieu rural doit se baser sur les principes suivants :

- Aller vers les personnes, vers de nouveaux publics, les rencontrer dans leur milieu, les valoriser
- Recenser ce qui existe et partir de ce terreau fertile ;
- Stimuler la curiosité réciproque en réunissant les habitants-citoyens autour de projets communs ;
- Fabriquer du neuf à partir de l'existant ;
- Stimuler la rencontre et le travail de co-construction entre l'acteur culturel et le public, les habitants (par e. organiser la fête du village ensemble);
- Augmenter le lien, les rencontres et les connaissances



RECOMMANDATIONS CLÉS

La culture et l'art en particulier sont des vecteurs indéniables de créativité et donc d'innovation. A ce titre, l'opérateur culturel sur le territoire joue un rôle sociétal important : il crée du lien entre les personnes, artistes, associations, entreprises locales, etc. Il favorise le développement de projets/expériences culturels co-construits (où le citoyen devient acteur de la culture) ainsi que le développement d'une culture de destin brassant l'ensemble des populations (ruraux/néo-ruraux, population étrangères, population vieillissante, ...) et l'ensemble de leur patrimoine.

- Renforcer le rôle d'entremetteur de l'acteur culturel ;
- S'appuyer sur les ressources locales (métiers, artisanat, folklore, fêtes annuelles, etc.) ;
- Faire en sorte que le citoyen-spectateur soit aussi acteur ;
- Autoriser l'expérimentation, l'essai et erreur.

ATELIER 3 – TIERS LIEUX COLLABORATIFS (FABLAB ET COWORKING) EN MILIEU RURAL

BREF RÉSUMÉ DES PRÉSENTATIONS

LES ATELIERS PARTAGÉS DE TRANSFORMATION AGRINEW

Parti d'un projet de fromagerie, les ateliers travailleront finalement la viande et les légumes afin de mieux répondre à la demande même des producteurs, ces derniers devant être les véritables moteurs et demandeurs du projet. Les nombreux services que l'asbl offrira aux producteurs permettront à ceux-ci d'apprendre le métier en minimalisant les risques à la fois techniques et financiers. L'outil se veut être une pépinière d'entreprises. Les difficultés relatives à la mise en place d'un Hall Relais Agricole (ateliers de transformation) ont été mises en exergue.

YOURLAB, UN FABLAB EN MILIEU RURAL

Le Fablab est un lieu qui rend possible l'invention en donnant accès aux outils de fabrication numérique ou non. « Ouvert à tout public, dans un Fablab on peut y faire beaucoup de choses comme fabriquer, échanger des idées, apprendre et se former » nous explique Sylvain Denis, Fabmanager. Et d'insister qu'un Fablab c'est aussi une plateforme d'innovation sociale, numérique et économique. Le matériel n'est pas nécessairement numérique mais cette technologie peut être utilisée au travers de nombreux outils (fraiseuse, scie, découpe laser, impression, ...). La ville d'Andenne appui financièrement le projet (3 employés).

RÉSEAU DE COWORKING RURAL EN WALLONIE –

Au travers de l'exemple de Coworking wallon, Lisa Lombardi (Agence du Numérique) nous présente ces nouveaux tiers-lieux qui ont le vent en poupe et qui favorise et facilite les échanges directs, la coopération et la créativité de ses utilisateurs, les coworkers.

Basé sur le principe des trois piliers (travail-échanges-connexion), ces lieux remportent un vif succès auprès d'un public très varié (âge, formation, ...). Près de 60% des utilisateurs sont cependant des indépendants à titre accessoire ou principal et 61% l'utilisent à temps plein ou à mi-temps.

Les effets positifs sont multiples comme l'amélioration de la motivation et de la rentabilité au travail, le travail en réseau, le relationnel entre coworkers,...

RECOMMANDATIONS CLÉS

- La sensibilisation et l'information des publics aux démarches des fablabs et du coworking, notamment en vue de réduire les peurs de concurrence et apprivoiser ces nouveaux concepts.
- La mise en réseau des fablabs et coworkings pour la mutualisation de connaissances, bonnes pratiques, ...
- Développer ces nouveaux outils comme de véritables modèles économiques partant des besoins locaux pour aboutir à la création de valeurs et d'emplois.



ATELIER 4 - GESTION TERRITORIALE DES EMPLOIS ET COMPÉTENCES

BREF RÉSUMÉ DES PRÉSENTATIONS

LE GPECT EN FRANCE, UN LEVIER DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Le GPECT est une démarche d'intelligence collective et prospective, d'anticipation et de planification des activités et des compétences de demain pour mieux construire la stratégie d'un territoire. Cette démarche s'inscrit notamment sur le territoire de la Communauté de Communes Erdre et Gesver (12 communes, 60.000 habitants), un territoire dynamique, dont l'emploi et les activités sont en croissance, et qui est attractif en termes de transfert et d'installation par rapport aux territoires voisins. La dynamique collective a produit des scénarios d'évolution basés sur le tissu d'acteurs existants et les déterminants du territoire, qui se prolongera par une phase 2 de développement de compétences stratégiques pour activer les spécificités du territoire.

LE GROUPEMENT D'EMPLOYEURS PAYSANS-ARTISANS (GEPA): UN OUTIL AU SERVICE DES PETITS PRODUCTEURS AGRICOLES ET ARTISANS TRANSFORMATEURS

Le GEPA est conçu comme un outil au service des petits producteurs et artisans-transformateurs en lien avec les activités de commercialisation (vente en ligne, magasins et marchés de producteurs) et de sensibilisation (voir présentation de l'atelier 6).

Il permet de recruter et de mettre à disposition du personnel partagé pour un temps de travail minime (minimum 1/3 temps) ou des activités saisonnières. Cela permet d'une part de répondre à la demande des producteurs et d'autre part de créer de vrais emplois dans le secteur agricole. Le GEPA gère les aspects administratifs et contractuels, les aides à l'emploi, le paiement des salaires et la facturation.



Le GEPA regroupe actuellement 17 producteurs et une coopérative, il compte 10 salariés (6,2 ETP). Les bénéfices immédiats sont une gestion facilitée et la possibilité de bénéficier d'aides à l'emploi, qui réduisent les coûts de personnel pour les producteurs. A terme, le GEPA permet de stabiliser l'activité et la relation entre le producteur et le travailleur, de faire évoluer les compétences des travailleurs, de varier leurs tâches et de vivre des expériences professionnelles variées, voire d'évoluer vers un statut de salarié à indépendant à titre complémentaire et enfin d'organiser des rencontres enrichissantes entre travailleurs.

La plus-value du GEPA constitue aussi en un service pour l'assemblage et le transport, ainsi qu'un réseau d'accompagnement à la croissance progressive de producteurs et artisans-transformateurs et un moyen intéressant pour engager, former et permettre à des jeunes de se lancer dans leur propre activité.

LE MONDE CRÉATIF DE L'ARTISANAT : UN NOUVEAU MODÈLE POUR L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE, AUTRICHE

Le projet vise à élargir les opportunités de carrière professionnelle future pour les jeunes en scolarité, en recherchant un équilibre entre leurs aspirations et la demande des entreprises, en ayant comme objectif de revaloriser les métiers de l'artisanat (métiers de bouche, techniciens, art et design, ...)

Le travail de sensibilisation aux métiers débute à l'école primaire (années 3-4) et reprend les deux dernières années du secondaire.

L'innovation se situe dans le recours à un matériel design comme support de sensibilisation, qui a été créé par un architecte/designer avec l'aide des artisans, sous forme d'établis (workboxes), correspondant à 24 carrières identifiées (métiers de l'artisanat en zones rurales).

Un nouveau road-show va être organisé en Styrie (qui compte 15 GAL), à partir d'avril 2018, et permettra de tester les établis, d'appréhender de manière concrète chaque métier proposé, de tester les outils propres à chaque métier et les compétences requises de manière ludique.

Outre de multiples tests pour les élèves, il permettra de recueillir un feedback de la part des écoles et des élèves sur ce mode original de sensibilisation à ces métiers.

RECOMMANDATIONS CLÉS

- Sensibilisation des jeunes aux métiers pendant leur parcours scolaire, à partir des compétences et métiers des parents (famille élargie) selon une logique de transmission comme vecteur de sensibilisation aux métiers.
 - ◊ Importance de créer des outils de sensibilisation design, créatifs, esthétiques et pédagogiques (ex des 12 workboxes de Styrie).
- Dispositif d'animation du territoire de référence sur les questions d'emploi et de compétences, qui crée de la confiance, qui optimise les opportunités, qui décloisonne, mobilise une diversité d'acteurs-clés et est centré sur l'utilisateur final.
 - ◊ Mutualisation des offres d'emplois par le WEB (notamment pour mutualiser du personnel), développer les réseaux sociaux pour faire se rencontrent offres et demandes, s'appuyer sur une demande des jeunes cherchant un travail qui a du sens.
- Développer les compétences par le WEB : entrepreneuriat, apprentissage et mentoring, création d'un MOOC.



ATELIER 5 - SOUVERAINETÉ TECHNOLOGIQUE

BREF RÉSUMÉ DES PRÉSENTATIONS

L'ATELIER PAYSAN : COOPÉRATIVE D'AUTOCONSTRUCTION

Du matériel libre pour la souveraineté technologique des paysans

Précision sémantique : il convient de bien différencier souveraineté technologique, technologies appropriées et auto-construction.

En résumé, l'atelier paysan, c'est :

- Une société coopérative d'intérêt collectif à but non lucratif (constats, partage et autonomie réappropriée en matière de compétences, d'outils, de marges de manœuvre) ;
- Des outils libres, divers, vivants avec du low tech comme garantie (de diffusion) et de l'open source comme moyen ;
- De l'accompagnement d'agriculteurs pour la conception d'outils basés sur du matériel simple et rustique afin de « faire à la ferme » (meuleuse, perceuse, poste à souder à l'arc) ;
- Un outil de travail collaboratif (humain, matériel, logistique et porté sur l'essaimage) : R&D participative paysanne, identification de pratiques innovantes, et accompagnement de collectifs de paysan (ex.: conception d'un équipement de toastage de protéagineux) ;
- Une coordination de réseau francophone (lien avec le Québec et la Wallonie) et une réponse locale à dupliquer, adopter, décliner dans d'autres pays.



Deux principes de base :

- L'innovation doit se faire par les usagers pour les usagers ;
- L'intérêt d'une innovation réside autant dans le processus qui y a mené que dans le produit lui-même. L'innovation doit s'entendre au-delà des aspects techniques. Elle doit pouvoir induire du changement positif pour la société et être centrée sur son territoire de référence.

La souveraineté technologique, c'est :

- Récupérer un pouvoir de décision et d'action sur les technologies, sur leur accès et leur distribution, leur usage et leur « consommation ». Que devient une machine usagée, quel usage peut-on en faire ?
- Partager une connaissance. Les développements individuels doivent être reversés aux « communs », une connaissance qui grandit avec la coopération. L'intelligence est collective. La communauté est garante de la liberté, c'est-à-dire, de la souveraineté ;
- Construire un plaidoyer face au verrouillage technologique qui aboutit au surinvestissement, à la surenchère et poser les vraies questions par rapport à l'efficacité du système afin de récupérer une marge de manœuvre dans un contexte « techniciste » ;
- Un plaidoyer sur la nécessité d'un nouveau cadrage financier, comptable, de la recherche et de l'innovation et finalement un plaidoyer sur le modèle agricole que nous voulons aujourd'hui afin d'éviter l'asservissement dans un contexte financier de l'innovation technique et institutionnelle qui pousse à consommer, et faire toujours du neuf, afin de construire des réponses neuves, plus de résilience, des systèmes plus sobres.

« AUTO CONSTRUCTEUR EN ÉLEVAGE ET MARAICHAGE »

En 2015, Jean-François Maribro a repris la ferme de ses grands-parents. Le matériel de la ferme, datant des années 80, n'a pas été liquidé (ex. vieux fiat de 1964). C'est une chance selon Jean-François qui s'est spécialisé en maraîchage. Sa motivation pour l'auto construction : agir sur les questions de coût de l'équipement et disposer de matériel adapté à la puissance des tracteurs de l'exploitation.

Exemples d'équipements auto-construits :

- Construction d'une ébouseuse limitée à 3 m de large
- Butoir à pomme de terre
- Construction d'une fendeuse de buches à l'aide d'un vérin de camion poubelle récupéré à la casse. Coin récupéré chez un concessionnaire réparateur de machines agricoles et renforcement via traitement dans sa propre forge (coût : 350 €)
- Repiqueuse de légume à godets
- Décompacteur/sous-soleuse
- En cours de réalisation : trieuse de semences calibrées pour méteil et maïs.

AUTO-CONSTRUCTION EN BIOMÉTHANISATION

Michel Warzée est agriculteur (Bawagri : exploitation laitière de 220 vaches laitières, équipée de 3 robots de traite, construction d'une étable en 2009) et entrepreneur (Warzée SA : machine agricoles (dérouleuse vendue dans le monde entier p. ex.), génie civil, bâtiments agricoles, etc.)

Comme la ferme n'est pas initialement raccordée au réseau électrique (usage d'un groupe électrogène - coût 60.000 €/an), Michel a développé un projet de valorisation du lisier produit par ses vaches laitières. Après une première expérience ratée (2015) avec du matériel acheté à l'extérieur, il a développé en auto-construction (2017) une unité de biométhanisation alimentant un générateur auto-régulé (100 Kw). Digesteur de 800 m³ auto-construit. Production actuelle : 48 KWh. Digestat épandu sur les terres de la ferme. Prix de l'installation : 450.000 €. C'est un investissement rentable car la construction est simple.

Michel Warzée souhaiterait, à l'avenir, développer l'usage de matériel alimenté en électricité (télescopique et mélangeuse automotrice) et valoriser la chaleur produite par l'unité de biométhanisation à travers le séchage de foin et de copeaux de bois et le chauffage d'une étable à veaux. Il souhaiterait, plus tard, se regrouper avec d'autres agriculteurs pour fournir le village en chaleur.



SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

L'important est la fiabilité de l'installation. Il faut disposer d'un système simple et efficace. Il est intéressant de poursuivre un objectif concernant la valorisation de la chaleur. La dimension pédagogique vis-à-vis des riverains pour ce type d'installation est importante et la valorisation de la chaleur via des équipements collectifs peut y contribuer.

Brevets sur les machines auto-construites

Oui mais peu de brevets car le domaine des machines agricoles n'est pas identique à d'autres domaines très techniques. Les machines sont modifiées, améliorées par les constructeurs ou les agriculteurs. Historiquement les agriculteurs ont toujours modifié leurs machines. Mais un changement s'est opéré avec le renouvellement des générations et l'hyperspécialisation de l'agriculteur. Ceci dit les agriculteurs continuent à souder, etc.

L'Atelier paysan protège ses plans et tutoriels via des licences « creative commons » mais ne dispose pas d'un service juridique. Dans ces conditions, réagir s'il y a copie et commercialisation n'est pas facile. Pour l'Atelier paysan, la machine est un commun à enrichir : nécessité de faire vivre l'outil et le plan.

Les subventions agricoles ne prennent en charge que les « nouvelles machines » et pas celles construites par les artisans. Pourtant, l'auto-construction, ce n'est pas de la deuxième main, surtout à une époque où tout le monde parle de l'économie circulaire. Un travail de pédagogie doit être réalisé sur ce thème.

L'historique des abus et la nécessité de contrôle des financements publics bloquent aujourd'hui le financement de l'auto-construction.

Accompagnement à la création de nouveaux outils

Produire ses propres équipements demande du temps et de la réflexion, il est donc nécessaire d'évaluer finement le rapport coût/bénéfice. L'auto-construction, c'est un retour aux sources, c'est faire les choses soi-même et consentir à des investissements légers, et des réparations peu coûteuses. Le matériel actuel n'est pas toujours adapté (largueur par exemple ou encore trop cher) or l'aspect financier est important. L'auto-construction permet de disposer d'équipements adaptés à ses besoins.

Principaux points d'attention

- L'adaptation des équipements aux engins de traction et à la structure de l'exploitation prend du temps (contrainte), mais permet de disposer de matériel adéquat et diminue la dépendance vis-à-vis de fournisseurs ;
- Nécessité de permettre à l'agriculteur de faire des essais et des erreurs ;
- Nécessité de renforcer les compétences de l'agriculteur s'il souhaite se lancer dans l'auto-construction ;
- Accorder une attention particulière en matière de fiabilité et de sécurité, notamment en matière d'auto-construction de bâtiments ;
- Favoriser la réparation du matériel existant plutôt que l'achat de matériel neuf ;
- Chercher/valoriser les compétences là où elles sont présentes (collaboration avec des techniciens ou ingénieurs retraités, etc.).

RECOMMANDATIONS CLÉS

- Création de réseaux/collectifs d'agriculteurs pour échanges de plans, d'idées en matière d'auto-construction
- Remise au goût du jour de différentes formations techniques pour les agriculteurs (soudure, électricité, etc. (notamment au niveau des CTA)) intéressantes pour l'auto-construction, via notamment l'émission de chèques-formation pour des formations adaptées ;
- Encourager les réparations des anciennes machines
 - ◊ Création de « Repair cafés » agricoles : valorisation et réparation du vieux matériel
 - ◊ Constitution d'ateliers/d'équipes d'aide et d'appui à la réalisation de projets d'auto-construction et de fablab, notamment en lien avec les écoles (mais possibilité aujourd'hui limitée pour des questions de sécurité).



ATELIER 6 - SYSTÈMES ALIMENTAIRES TERRITORIALISÉS

PRÉSENTATIONS

MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE GOUVERNANCE ALIMENTAIRE TERRITORIALE : EXPÉRIENCE FRANÇAISE

Le concept de Conseil local de l'alimentation en France, inspiré de Food Policy Councils comme moyen innovant d'engager les citoyens dans l'élaboration d'une politique alimentaire (à l'origine au Canada, puis dissémination en Europe, Australie et Nouvelle Zélande) est présenté. Ces conseils sont devenus les organes de gouvernance multi-acteurs des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) et leur mise en place constitue un critère de reconnaissance du PAT, comme porteur du projet dans la durée, garant de la transversalité de la démarche, de la concertation et de la communication entre acteurs et citoyens, d'un cadre favorable à la construction collective de projets et plus généralement du renouvellement du lien social. Dans d'autres cas, ce sont des espaces autonomes de sensibilisation et de renforcement de la démocratie alimentaire locale.



Les maisons de l'alimentation rassemblent des acteurs de l'alimentation qui mutualisent expériences et connaissances en vue d'éclairer et d'éduquer le consommateur dans ses choix alimentaires.

L'exemple de Bordeaux Métropole montre la progression de la démarche et les grandes étapes de la gouvernance alimentaire en Aquitaine sur 3 territoires, où Bordeaux devient la ville pilote.

La stratégie territoriale va se construire au départ d'un agenda 21, puis par l'élaboration d'un diagnostic et d'une cartographie d'acteurs, l'organisation d'un événement et d'ateliers sur le thème « Mangeons bon, bien, pas loin » et dans la perspective de la formalisation d'un Conseil Consultatif de Gouvernance Alimentaire Durable (CCGAD), de la co-construction d'une stratégie alimentaire territoriale autour de 6 ateliers de réflexion thématiques (90 participants).

Le CCGAD s'articule autour de 3 objectifs : offrir aux collectivités et aux acteurs des territoires le moyen de faire émerger des initiatives originales en faveur d'une relocalisation du système alimentaire, garantir la place des enjeux de l'alimentation durable dans la stratégie Métropolitaine et favoriser la complémentarité des compétences entre échelons administratifs et acteurs du système alimentaire.

La gouvernance s'organise autour d'un comité de pilotage et d'un comité de réflexion avec 5 collègues d'acteurs des différents secteurs concernés.

Les prochaines étapes visent à structurer le projet Alimentaire territorial et la politique alimentaire de Bordeaux Métropole et d'impliquer davantage les citoyens.

PAYSANS ARTISANS (PA): UNE COOPÉRATIVE D'AGRICULTEURS, D'ARTISANS- TRANSFORMATEURS ET DE CONSOMMATEURS

Paysans Artisans s'organise autour de 3 pôles d'activités :

- distribution en circuit-court,
- mise en réseaux de producteurs et
- éducation permanente-mobilisation,

sur un territoire de 9 communes, avec 665 coopérateurs, dont 70 producteurs et une organisation qui compte 4 structures juridiques selon le type d'activité.

En matière de vente aux particuliers l'ambition est économique, mais aussi politique, sociale et culturelle, sachant qu'un des objectifs est de toucher un public plus populaire. La mise en réseau des producteurs s'envisage par filières de production, avec la constitution d'un groupement d'employeurs pour mutualiser certains emplois, d'une agence foncière pour faciliter l'accès à la terre et de l'achat d'équipements partagés (cuisine équipée, hall relais et un projet de « zoning » circuit-court).

Paysans Artisans organise des ateliers d'échanges de savoir-faire, de rencontres alternatives paysannes et une université populaire en vue de soutenir un mouvement citoyen et autonome, et construire une vision partagée et une intelligence collective sur les questions agricoles et d'alimentation.

SKIN, UN PROJET EUROPÉEN THÉMATIQUE VISANT À STIMULER LES CIRCUITS COURTS

Le projet propose une analyse de la diversité des types de circuit-court en Europe et fait le constat d'un enracinement dans des territoires limités, avec la nécessité de développer l'échange d'approches efficaces, d'innovations stratégiques et de pratiques de gestion.

Le projet a mobilisé 21 structures de recherche, organisations agricoles et services de soutien à l'innovation afin de développer la vente directe, une économie du partage des bonnes pratiques et initiatives, la création d'un réseau de bonnes pratiques (selon 6 thématiques) et de générer de nouvelles actions innovantes, créer des relations de confiance et des valeurs partagées entre producteurs et société, favoriser un meilleur usage des terres incluant bien-être et santé, et favorisant la résilience du circuit-court.

Un inventaire et une analyse de 100 bonnes pratiques dans une dizaine de domaines ont été réalisés, avec une prédominance pour celles concernant la contractualisation entre partenaires de filière, l'organisation de la logistique et de la distribution, la fiabilité de la distribution.



Un premier Innovation Challenge Workshop a été organisé en avril 2018 aux Pays-Bas et en Belgique par différentes visites sur sites.

RECOMMANDATIONS CLÉS

- Mettre en place de nouvelles modalités d'alliance entre pouvoirs publics et initiatives citoyennes militantes qui soient plus équilibrées et équitables ;
- Il faut faire et non dire, entrer directement en action dans l'économie, sur base de valeurs partagées. Il = groupe porteur et un territoire qui fait sens ;
- Apprendre à communiquer, faire la fête, créer du lien, associer le projet au plaisir de le faire (motivation).

BREF RÉSUMÉ DES PRÉSENTATIONS

PROJET INTERREG RE-DIRECT, TRANSFORMER DES DÉCHETS VERTS EN RESSOURCES ET/OU PRODUITS VERTS LOCAUX

Situé en Flandre, Pro-Natura (entreprise sociale) est principalement active dans l'aménagement et la gestion des espaces verts et l'utilisation des méthodes écologiques et naturelles. Elle intervient dans la réinsertion sociale de personnes éloignées de l'emploi. Pour Pro-Natura, l'économie sociale ne doit pas se limiter à la récolte des déchets et à son transport mais aussi et surtout dans sa conversion, transformation et la production d'un produit final. Et Tom Anthonis d'insister sur l'importance de travailler en cluster, en réseau ou groupement de la biomasse afin de maximaliser l'utilisation de toutes les composantes des déchets (fibres, sucre, nutriments, valeur énergétique,...). Le projet Interreg, intitulé Re-Direct pour REgional Development and Integration of unused biomass wastes as REsources for Circular products and economic transformation, regroupe 5 états membres. Parmi ses objectifs, celui d'accroître l'efficacité des ressources locales, de développer des portefeuilles de biomasse spécifiques, d'établir une approche circulaire via la pyrolyse, etc.... Exemple d'application : la renoué du Japon (plante invasive) devient du charbon actif pouvant être utilisé en cosmétique ou pour des filtres.

BIOGAS BRALANDA, SUÈDE

Démarré en 2013, un projet concret de biogaz regroupe 4 exploitations agricoles et a une capacité de production de 12GWh/an. L'unité peut fournir du gaz pour 1.800 véhicules.

D'un coût total de 8 millions d'euros, ce projet regroupe de nombreux acteurs comme les agriculteurs, les municipalités, un Centre de développement, des compagnies d'énergie et de technologies, des associations locales. L'usine est alimentée par du lisier, du fumier de bétail et des déchets d'abattoirs. Comparativement aux énergies fossiles, le gaz vert produit localement permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 170%

Malheureusement, certains freins empêchent le développement de biogaz parmi lesquels le faible rendement financier, la bureaucratie, ...



RECOMMANDATIONS CLÉS

- Montrer des exemples et réalisations concrètes (le point de vue des producteurs pour la technique) afin de :
 - ◊ Faire connaître aux consommateurs les possibilités d'utilisation des déchets pour leur valorisation sous forme de nouveau produit ;
 - ◊ Et les inciter à amener leurs matières premières.
- Changer la législation afin de permettre de considérer un déchet en fin de processus comme une matière première.
- Changer la législation pour garantir à long terme la rentabilité de l'économie circulaire via des aides (ex. production de biogaz).

BREF RÉSUMÉ DES PRÉSENTATIONS

WALLONIA E-HEALTH LIVING LAB -WELL, 1ER LIVING LAB WALLON DÉDIÉ À LA SANTÉ

E-health Living Lab est un lieu d'innovation qui accompagne la conception de produits et de services innovant répondant aux besoins des utilisateurs. Partant d'un besoin clairement identifié, outre l'utilisateur final, il implique un partenariat avec les parties-prenantes ad-hoc requis par la conception du produit ou service. La vision du WeLL repose sur trois composantes du WeLL : une dimension sociale, une dimension économique et une dimension intellectuelle (les connaissances).

Ce processus de conception comprend les trois étapes suivantes :

- Explorer : partant d'un besoin, il s'agit de mieux comprendre les utilisateurs, leurs attentes par rapport à une idée de produit ou de service
- Co-créer : concevoir ensemble une solution adaptée
- Tester, expérimenter : expérimenter et évaluer la solution dans un environnement réel.



LE SMART RURAL LIVING LAB DE LA COMMUNE DE PENELA (PORTUGAL)

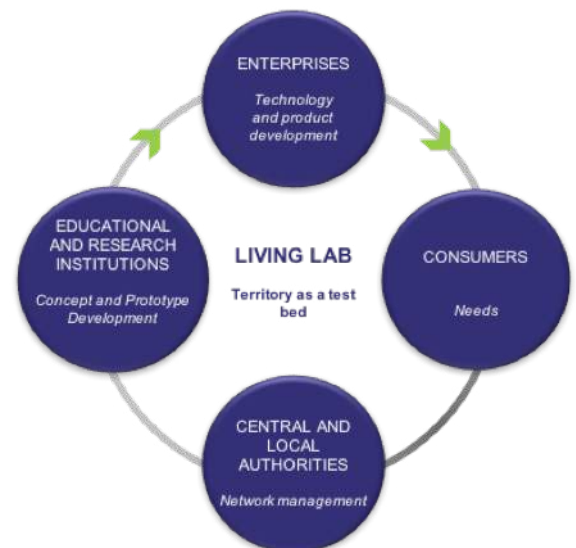
La Commune de Penela située au Centre du Portugal est une commune rurale dénombrant 6002 âmes réparties sur 132,49 km² donnant une densité très faible de 45 hab./km². La création d'un Smart Rural Living Lab (SRL) entre dans le cadre d'une stratégie de revitalisation des activités économiques de cette Commune, donc de son attractivité. Cette stratégie est basée sur une vision, définie par le bourgmestre, un entrepreneur très dynamique : "des ressources locales au service de l'innovation, l'innovation au service des ressources locales". Quatre secteurs stratégiques sont identifiés : foresterie, produits du terroir, tourisme et énergie renouvelable. Le Smart Rural Living Lab est reconnu par ENOLL, le Réseau européen des Living Labs. Le SRL est conçu comme un écosystème qui rassemble les parties-prenantes nécessaires au développement de nouveaux produits/services et actives sur le territoire de la Commune.

Par ailleurs, il repose sur les trois principes directeurs suivants :

- Le territoire est le périmètre d'actions du living lab et son potentiel utilisable;
- Un milieu rural vu comme une opportunité pour générer un avantage compétitif ;
- Le développement de produits/services dédiés à l'amélioration de la qualité de vie dans la Commune.

Il en résulte les quatre axes de travail suivants :

1. Ressources naturelles / produits du terroir : agriculture, prévention du feu, foresterie, pâturage ;
2. Développement social et santé : dispensaire de santé et centre pour seniors ;
3. Tourisme et identité : préservation du patrimoine, centre touristique, chasse virtuelle ;



4. Citoyenneté et entrepreneuriat : accès à l'internet et participation publique.

Produits/services conçus par le SRL et leurs impacts :

- Formation pour devenir éleveur de chèvre et ainsi développer la transformation du lait en fromage de chèvre produit localement ;
- Lancement d'une start-up « Connect robotics » : livraison de lunch boxes par drones ;
- Lancement de smARTES, un centre pour industries créatives ;
- Création d'un centre de coworking ;
- Création d'un Fablab rural « FabLab Penela » ;
- ...

LA MÉTHODE « INNOVATION CAMP » APPLIQUÉE AU DÉVELOPPEMENT RURAL EN FINLANDE

Innovation Camp est une méthode conçue et mise en œuvre par le Réseau rural finlandais afin de stimuler la créativité au sein des territoires ruraux et pour lancer un défi aux citoyens pour développer les activités économiques. Les 48 Innovation camps ont été mis en œuvre à partir des besoins identifiés par les territoires en vertu d'une approche ascendante.

A l'instar d'un hackathon, un "innovation camp" est un processus qui permet de développer une idée en 3 jours intensifs de travail.

Ce processus repose sur :

- 5 règles à respecter ;
- 4 rôles (hôte du camp, les facilitateurs qui conçoivent le processus et préparent le matériel de travail, le coordinateur d'équipe, le jury) ;
- Un processus sur 3 étapes répartis sur 3 journées :
 - ◇ Jour 1 :
 - Apprendre à se connaître
 - Générer de nouvelles idées
 - ◇ Jour 2 :
 - Sélectionner l'idée qui va être approfondie
 - Tester et conceptualiser l'idée (pitch de l'idée, élaboration du business modèle)
 - ◇ Jour 3 :
 - Finaliser le concept
 - Présenter le produit final au jury
 - Inviter média et autres parties-prenantes intéressées

Avantages de la méthode « Innovation camp »

- Méthode pragmatique et intensive pour générer de nouvelles idées novatrices ;
- Construire un environnement d'innovateurs ;
- Outil pour attirer de nouveaux acteurs de développement rural ;
- Moyen pour promouvoir les atouts d'un territoire rural ;
- Utile dans un processus EIP (partenariat européen pour l'innovation).



SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Un Living Lab (LL) permet d'apporter des réponses décloisonnées et adaptées aux besoins locaux. Il répond à un enjeu collectif et repose sur un travail réalisé par un groupe multi-acteur. Il valorise les intelligences ainsi mises ensemble (« intelligence collective »).

Le LL tout comme l'innovation camp sont des méthodes visant à stimuler les idées autour d'un problème identifié. Dans le LL, l'emphase est mise sur l'implication de l'utilisateur final dans le processus de transformation d'une idée en prototype. Les deux méthodes sont basées sur :

- Une approche ascendante pour identifier les besoins et les problèmes ;
- La création d'un écosystème composé des parties-prenantes pertinentes ;
- Et un accompagnement, jusqu'au prototype pour le LL, et jusqu'au business model pour l'innovation camp.



En ce sens, il implique un changement de paradigme, en regard d'une approche traditionnelle de développement territorial. Il crée un sentiment d'appartenance vu son approche participative.

Pour qu'un LL rural ait un impact sur le développement économique et social :

- Il doit prendre en compte les ressources locales ;
- Il doit intégrer une diversité de parties-prenantes représentant la variété des compétences nécessaires à la réalisation de son objet ;
- Il doit intégrer une composante économique ;
- L'objet de sa recherche doit comporter une dimension « UTILISATION/USAGE » à défaut il est difficile d'impliquer l'utilisateur final ;
- Sa dimension économique peut être renforcée par une collaboration avec un Fablab où par ex. le prototype issu du LL peut être fabriqué à petite échelle dans un fablab.
- La composante sociale - Améliorer le bien-être- est indispensable

Parmi les sujets de travail d'un Living Lab rural, soulignons :

- Économie de proximité : développer des services / d'aides à la personne ;
- Chaines d'approvisionnement novatrices ;
- Circuits courts.

RECOMMANDATIONS CLÉS

1. Mettre en place les outils nécessaires afin de permettre à ceux qui vivent le processus de bien en appréhender les principes : utilité, transparence, processus de co-décision (via par ex. une communication et une charte de fonctionnement pour éviter les conflits d'intérêts) ;
2. Veiller à un niveau d'expertise de qualité, varié -multi-sectoriel- et à des financements suffisants sur la durée du projet et ce jusqu'à l'aboutissement de l'expérimentation.
 - ◊ Travailler avec les ressources locales
 - ◊ Sensibiliser les politiques locaux.
3. Répondre aux besoins locaux en appliquant les living labs aux circuits-courts et/ou aux chaînes d'approvisionnement locales.

BREF RÉSUMÉ DES PRÉSENTATIONS

FARMHACK PAYS-BAS : DE LA NUMÉRISATION DANS L'AGRICULTURE AUX POSSIBILITÉS D'INNOVATION POUR LES PAYSANS

« Nous mobilisons des esprits créatifs pour que les données et la technologie fonctionnent pour les agriculteurs et des données agricoles pour l'avenir de l'alimentation ». En véritable animateur de groupes, Anthony a su très rapidement convaincre son public quant à l'efficacité des groupes multidisciplinaires qui se réunissent pendant plusieurs heures (voir jour !) afin de développer des solutions IT en partenariat étroit avec l'agriculteur. Un des objectifs est de hacker des données se retrouvant dans les multiples outils d'une exploitation agricole et qui pourraient être utiles pour les producteurs. Ces expériences se font en dehors de tout environnement commercial.



PROJET EUROPÉEN H2020 IOF 2020: FAIRE L'AGRICULTURE DE PRÉCISION UNE RÉALITÉ

L'OIF2020 est un projet européen regroupant 71 partenaires, 16 régions pour un budget de 35 millions d'€ sur 4 ans. Son objectif est de favoriser une adoption à grande échelle de l'IoT (Internet des Objets) dans le secteur agricole et alimentaire européen.

Il vise à:

- Démontrer la rentabilité de l'IoT dans le secteur agricole et alimentaire;
- Réutiliser les technologies IoT disponibles et exploiter les infrastructures universelles;
- Assurer l'acceptabilité des solutions IoT par l'utilisateur en répondant aux besoins et aux préoccupations des utilisateurs ;
- Assurer la pérennité des solutions IoT au-delà du projet.

Au travers de différents exemples d'application, Chari Vandebussche nous démontre l'importance d'une approche multi-acteurs et d'une méthodologie alliant business, écosystème et technologie. Un système où le producteur reste au centre des préoccupations.

QUELS IMPACTS A L'ÉLEVAGE DE PRÉCISION SUR LE TRAVAIL DES ÉLEVEURS

L'élevage de précision semble être une notion assez abstraite pour les éleveurs. Pourtant, de nombreux capteurs reliés à des outils informatiques et de communication permettent aux producteurs de prendre des décisions en fonction des informations qui lui ont été fournies.

L'élevage de précision influe cependant sur le travail du producteur et de son quotidien (sa santé physique et mentale, la conduite du troupeau, les points de travail, le stress, ses horaires, ...).

Au travers d'un exemple concret - le robot de traite-, Amélie Turlot nous livre quelques résultats de ces recherches sur des thématiques comme le temps et le contenu du travail, la relation Homme-Animal, la charge mentale, etc.

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Certaines données (cf. consommation d'eau par le porc) permettent de voir si un animal est en bonne santé ou non.

Les clients de Farmhack sont variés mais les producteurs agricoles sont très demandeurs de ce système d'échanges et de recherche entre différents acteurs. Un cas prend trois mois d'organisation en moyenne. En général, c'est l'Etat, une Université ou un Ministère qui paye l'équipe et l'organisation pas le producteur. Le projet ne travaille pas sur les causes de la frilosité des producteurs à rentrer dans de tels projets. Par contre, une fois convaincu, ce sont les plus aptes à créer, susciter l'intérêt des autres producteurs. Les projets ne sont pas toujours orientés technologies mais aussi marchés, mise en place d'une plateforme, ...L'accessibilité (financière) des données dépendra de la technologie. Mais une donnée peut aussi être louée (accès dans le temps)...



RECOMMANDATIONS CLÉS

- Mise en place de labos vivants à développer dans chaque pays – un réseau entre pays – pour lesquels les producteurs doivent être à l'initiative, mais aussi impliqués dans la gestion quotidienne.
- Bien individualiser / particulariser les technologies pour qu'elles puissent être adaptées selon les caractéristiques de chaque exploitation.
- Etablir un cadre de données utiles pour l'agriculteur et créer des groupements de producteurs (en y associant les compétences ad hoc) pour définir les données utiles ou inutiles et qui puissent en défendre ensemble les membres vis-à-vis des fournisseurs/constructeurs.

BREF RÉSUMÉ DES PRÉSENTATIONS

PROJET « DIGITAL VILLAGE » EN ALLEMAGNE

Ce projet concerne 5 municipalités de Rhénanie-Palatinat : Dreis-Brück (850 habitants, 18 km²), Betzdorf-Gehardshain (26.000 habitants, 74 km²), Eisenberg (13.000 habitants, 63 km²), Göllheim (12.000 habitants, 79 km²) et Steinwald Allianz (37.000 habitants, 490 km²).

La première phase du projet concernait « l'approvisionnement local » et les activités bénévoles. A cet effet, deux applications ont été créées :

- « BestellBar » - marché local en ligne :
 - ◊ Le commerçant local reçoit des commandes dans une boutique virtuelle en ligne
 - ◊ Les citoyens peuvent commander des produits en ligne 24 heures sur 24
 - ◊ Les produits sont livrés le jour même.
- « LieferBar » - service de covoiturage/livraison flexible :
 - ◊ Les citoyens ou les « passeurs » prennent en charge les livraisons pour le quartier
 - ◊ L'application donne un aperçu de toutes les livraisons ouvertes
 - ◊ Les citoyens reçoivent un paiement en « DigiTaler » (monnaie locale) et des récompenses exclusives.

Dans un second temps, le projet a développé d'autres services (prototypes digitaux) tels que :

- « Dorf News », un portail d'actualités concernant les événements locaux :
 - ◊ Informe rapidement les citoyens des nouvelles locales
 - ◊ S'appuie sur des éditeurs individuels
 - ◊ Intègre des journalistes locaux, des clubs et des organisations
 - ◊ Centralise toutes les nouvelles d'une région en un endroit
- « Dorf-Funk », un chat local pour toutes les questions préoccupant les citoyens :
 - ◊ C'est un noeud de communication pour le quartier
 - ◊ Les citoyens peuvent demander ou offrir de l'aide (par exemple, pour la location d'outils)
- FahrBar est un outil organisant la mobilité communale. Il permet :
 - ◊ L'appel à partage de trajets
 - ◊ De visualiser de la demande (lieu de rendez-vous/ramassage)
 - ◊ Permet l'organisation de services de navettes volontaires



WALLONIE SMART VILLAGE

Isabelle Rawart a présenté la déclinaison du concept de « Smart Région » par la Wallonie.

Pourquoi et comment mettre en œuvre ce type de démarche structurante dans un contexte de moyens limités? Comment réduire les frictions potentielles entre approche régionale (top-down - développement d'une vision stratégique commune) et approche locale (bottom-up - support d'initiatives privées, associatives, citoyennes, communales)?

Mise en réseau, innovation & intelligence

- Cartographie des entreprises et projets sur la plateforme Digital Wallonia
- Mise en place d'un Réseau de Smart City Managers et de référents
- Mise en place d'événements de rencontre Offre/Demande entre entreprises et villes => émergence de projets Smart Region
- Actions spécifiques de sensibilisation et formation
- Promotion de mode innovants de coopération public/privé

Les 3 axes prioritaires de Digital Wallonia sont :

- **Smart Energy & infrastructures urbaines** (gestions intelligentes, internet des objets, ...).
- **Smart Mobility** (durable, partagée, communicante, multimodale, ...).
- **Smart Living & Smart Governance** (guichets uniques, open data, dématérialisation et e-services, communication bidirectionnelle avec le citoyen, appli participatives, ...)

Les outils mis en place par Digital Wallonie pour nourrir une dynamique « Smart Region » sont :

- La Charte « Smart Region » : favoriser l'ouverture des données et l'émergence de nouvelles entreprises à travers le Big data ;
- L'Open data, comme moteur de services innovants ;
- Des projets pour nourrir la dynamique à travers la « MarketPlace ».

Selon Isabelle Rawart, la mise en réseau et l'échange de bonnes pratiques est essentielle dans les dynamiques « smart ». Il s'agit de favoriser la participation active des citoyens et de réduire la facture numérique : la diversité des acteurs impliqués dans une dynamique « smart » est importante. La démarche prônée par Digital Wallonia doit permettre l'émergence de start-up et la mise en ligne des services dont l'outil majeur visé est le smartphone (porte d'entrée). Il convient donc de développer des services applicatifs utilisables à travers ce dernier. Dans ce contexte, le rôle de la Wallonie est de favoriser la répliquabilité des projets et la mutualisation des éléments pratiques, utiles pour les usagers. Il s'agit également de croiser les atouts et les besoins.



Il ne faut pas que tout le monde fasse la même chose : l'approche prônée par la Wallonie est de favoriser un investissement unique (masse critique rentable) et diffuser ensuite des solutions développées selon une approche « bottom up » de l'innovation. Il convient de jouer sur la coordination au niveau régional (mise en réseau, sensibilisation, mobilisation, éducation de et avec les acteurs de multiples horizons) afin de s'organiser en écosystèmes partenaires. Cette démarche permet d'obtenir une véritable valeur ajoutée.

DÉVELOPPEMENT D'UNE RURALITÉ SMART PAR ANALOGIE AUX VILLES SMART : HAPPY HAGELAND UN OUTIL NUMÉRIQUE POUR OUVRIR LES CAMPAGNES.

Aujourd'hui on ne vit plus dans un village mais dans une région. Dans ce contexte, deux questions ont nourri les réflexions du GAL Hageland :

- Comment pouvons-nous réussir à passer de la frustration numérique au bonheur numérique dans notre zone rurale ?
- Comment pourrions-nous connecter les acteurs locaux entre eux ?

Le GAL Hageland a décidé de relever ces défis à travers le projet « Happy Hageland ». Il s'agissait de construire une application pour smartphones pour la zone rurale d'Hageland (20 communes du Brabant flamand) en créant une plate-forme numérique mobile partagée via la technologie de géolocalisation et d'exploration Web afin de fournir à l'utilisateur des informations de différents niveaux :

- Commercial
- Touristique
- Administratif

Afin de placer la région d'Hageland sous les projecteurs numériques, tant pour les résidents que les visiteurs, différentes fonctionnalités ont été créées :

- Génération de calendriers
- Fonction de recherche basée sur la géolocalisation et la proximité
- Localisation sur carte des résultats de recherche
- Partage des résultats par email / médias sociaux
- Enregistrement des événements pour créer un calendrier numérique
- Ajout de favoris
- Suivi des associations locales / entrepreneurs locaux
- Fonctionnalité de messages push

- Scanner de code QR intégré
- Enregistrement des données pour l'analyse et les rapports pour le soutien aux politiques

Aujourd'hui, les défis d'Happy Hageland sont :

- La politique de confidentialité (conformité avec le RGPD et déclaration de confidentialité écrite approuvée)
- Des accords de partenariat (traitement de données et responsabilités)
- Le développement par conception (réfléchir avant d'agir et vérifier avant de se lancer)
- La vitesse de développement de l'outil (technologie, organisation du projet, initiatives des partenaires)
- La promotion (groupes cibles, budget, partenaires)

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Comment ne pas exclure des catégories de la population quand on est dans le « tout numérique »

Paradoxalement les personnes âgées, premières personnes auxquelles on pense en matière de fracture numérique, sont très impliquées. La fracture numérique pourrait davantage concerner d'autres publics, comme les femmes seules par ex.

Les solutions sont différentes selon la taille des territoires même si les besoins sont similaires.

Comment vérifier que les projets ne sont pas redondants ?

- L'approche développée par Digital Wallonie via marque, plateforme, stratégie digital permet de réduire ce risque ;
- 3 ans sont nécessaires pour un projet « smart » construit avec les citoyens. Au départ, 30% sont hostiles.
- Une démarche « smart » portée par un GAL permet de fédérer les énergies et éviter la dispersion des initiatives à un niveau trop local, coûteux.

Les moyens financiers nécessaires pour un projet « smart village » dépendent du type de projet. Par ex. Hageland (lancement le 10/11/17) compte aujourd'hui 3.500 utilisateurs (1,5% population totale du territoire), et touche 20 communes. Le budget mobilisé s'élève à 220.000 € dont 40.000 € consacrés au développement « digital », le reste ayant financé la communication.

RECOMMANDATIONS CLÉS

- Développement de « smartschools » afin de sensibiliser les citoyens à la démarche « smart » ;
- Mise en œuvre de projets « ambassadeurs » afin de diffuser les bonnes pratiques « smart », créer un catalogue de projets « smart » exemplatifs, des guides de bonnes pratiques et des argumentaires permettant d'illustrer la valeur ajoutée des projets « smart » et développer des outils de communication sur le thème ;
- Les choix technologiques et les projets « smart » doivent être développés sur base des besoins sociaux des habitants du territoire concerné ;
- Améliorer la connectivité (haut débit) pour permettre le développement de projet « smart » ;
- Bonne gouvernance : garantir la neutralité et la transparence dans la gestion et la protection des données personnelles (éviter la récupération politique) ;
- Afin de gagner du temps, organiser des hackatons pour développer les outils du smart territoire (existe en Wallonie, mais à démultiplier) ;
- Promouvoir la coopération interterritoriale entre les communes pour éviter la concurrence et couvrir les échelles territoriales pertinentes.

ATELIER 11 – COCRÉATION PAR LE NUMÉRIQUE

BREF RÉSUMÉ DES PRÉSENTATIONS

LUDGATE HUB IRLANDE : ATTIRER DES ENTREPRISES NUMÉRIQUES RECONNUES, CRÉER DE L'EMPLOI, DONNER UNE IMAGE DE MARQUE À LA VILLE DE SKIBBEREEN

La fracture numérique est une réalité qui touche les zones rurales, creusant un écart sans cesse croissant en termes d'accès par rapport aux zones urbaines. En cause : le manque de connexion à haut débit et le manque de compétences digitales. Pour tenter de remédier à ce problème, le Ludgate Hub, un hub digital a été créé en 2015, à Skibbereen. Un premier soutien des pouvoirs publics a été attribué en 2017. Le Ludgate Hub a pour objectif de redynamiser la ville, en la rendant plus attractive à une population en besoin de connectivité : le hub propose, entre autres, du co-working, du partage de compétences, et une connexion 1Gbyte. Outre la redynamisation de la ville, à long-terme le projet vise à redynamiser toute la région du West Cork.



LES PROJETS DE COCRÉATION DES GAL WALLONS

Les autorités locales de Marche-en-Famenne ont fondé un centre de création « e-Square » pour promouvoir la créativité digitale et créer une communauté numérique. Un espace est mis à disposition pour accueillir du co-working, des formations et un FabLab. En collaboration avec l'e-Square, le GAL RoMaNa a lancé une web-TV (la Fameuse WebTV) et une stratégie d'innovation et de créativité numérique.

Quant au GAL Meuse@campagnes, celui-ci souhaite l'expression de la citoyenneté à travers le numérique et ce en vue de :

- faciliter les relations entre les élus et la population
- venir en appui aux dynamiques citoyennes
- fédérer et devenir un outil de cohésion sociale

Il s'agit d'associer les citoyens à la gouvernance du territoire et de trouver un équilibre entre une approche descendante (forte motivation des autorités locales qui veulent mettre en avant la citoyenneté numérique), et une approche ascendante (initiatives citoyennes qui alimentent et utilisent les outils mis en place).

PILOT PROJECT : SMART ECO-SOCIAL VILLAGE

Ce projet européen poursuit les objectifs suivants :

- Cartographier les défis actuels des zones rurales européennes, et comment booster le développement de ces zones rurales.
- Développer une définition des Smart Villages, et explorer leurs caractéristiques, motivations et facteurs de réussite.
- Se concentrer sur les solutions pratiques pour répondre aux défis et améliorer la situation dans les villages.
- Présenter des bonnes pratiques qui pourraient fournir des solutions pragmatiques pour les villages ruraux, utilisant des outils nouveaux ou existants pour promouvoir le développement.

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

La pertinence d'une approche dépend de nombreux facteurs de succès tels que :

- S'appuyer sur des groupes sociaux préexistants à son lancement comme des mouvements de jeunesse ;
- Connaître les besoins du territoire et identifier l'intérêt que les participants pourraient avoir dans l'approche SMART. Il est nécessaire de créer un outil qui réponde réellement aux besoins ;
- Offrir une valeur ajoutée pour l'utilisateur (par exemple la possibilité de travailler à moindre coût) ;
- Communiquer : essentielle pour présenter le projet au citoyen et faciliter son appropriation. A cet effet, il est judicieux de passer par certains relais comme des leaders d'opinion. On peut jouer sur l'effet boule de neige pour diffuser une information ;
- Faire confiance aux utilisateurs, ne pas trop les cadenasser, favoriser la participation en ne mettant pas trop de freins dans le processus. Aussi bien en termes d'accès aux données qu'aux outils en eux-mêmes.

Pour pérenniser une approche SMART, et au lieu de créer de nouvelles structures, qui ont besoin de financement, les projets doivent pouvoir s'appuyer sur ce qui existe, et créer des liens pour mobiliser des compétences déjà présentes sur le territoire. Dans cette optique, la mixité des fonds (public-privé) offre plus de garantie. C'est le meilleur moyen de faire en sorte que les citoyens s'approprient l'outil.

Il faut également que le projet soit inspirant pour les citoyens, politiques, différents acteurs, ... Il est aussi très important d'avoir des autorités locales qui soutiennent le projet. Elles font le lien entre « le haut et le bas ».

Dans la démarche, avec des outils numériques, il faut retenir que :

Le numérique n'est qu'un outil pour répondre aux besoins identifiés : l'outil n'est pas une fin en soi.

Les outils SMART ne sont pas adaptés à tout le monde, mais peuvent aider à avoir une diversité d'outils pour mieux approcher les citoyens en termes de communication.

RECOMMANDATIONS CLÉS

Un projet SMART nécessite un eco-système, avec un réseautage efficace, qui est la définition du HUB. Idéalement, il faudrait créer des liens qui se démultiplient au maximum, depuis un point central : une communauté robuste, communicante. On remarque également que dans chaque projet réussi, il y a toujours un canaliseur : un lieu marquant, un projet, une personnalité...

- Le SMART permet le sur-mesure, étant donné que chaque outil n'est pas adapté à chaque territoire. Le numérique n'est qu'un outil au service d'une stratégie de développement territorial.
- La plus-value apportée à l'utilisateur (et non au créateur) peut générer naturellement la participation et l'implication du citoyen.
- Une idée fédératrice, un lieu, une personnalité, ... permet d'incarner le projet, et de le démultiplier. D'autres personnes vont ensuite créer le groupe porteur du projet, et ensuite permettre au projet de se développer.



ATELIER 12 - VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION : SOLUTIONS INNOVANTES SMART ET NOUVEAUX SERVICES

BREF RÉSUMÉ DES PRÉSENTATIONS

INNOVATION SOCIALE EN FAVEUR D'UN VIEILLISSEMENT ACTIF ET EN BONNE SANTÉ : ÉTUDE DE CAS EUROPÉENS - ET TRANSPOSITION BELGE DU TURBOMODELLEN, MODÈLE PARTICIPATIF DE RÉSIDENCE SENIOR

La Fondation Roi Baudouin (FRB) a réalisé une cartographie de 220 innovations sociales dans le champ du vieillissement actif et en bonne santé. 6 thématiques ont été identifiées : logement, vieillissement, intergénérationnel, autonomie, emploi, santé et bénévolat. Parmi les constats tirés par l'analyse, la FRB souligne les éléments suivants :

- Les innovations fortes doivent être simples;
- Les initiatives innovantes reconnaissent les défis sociaux ;
- Les utilisateurs prennent part à la création de l'innovation ;
- L'innovation ouvre de nouvelles formes d'engagement bénévole ;
- Les innovations doivent utiliser des outils d'évaluation axés sur l'impact.

Parmi les 220 initiatives analysées, le Tubbemodellen, un modèle importé de Suède a été implémenté par 6 maisons de repos et de soins. L'objectif est de redonner du sens à des réponses aux besoins des seniors, où le participatif favorise la délégation de responsabilité



Ce modèle est basé sur les principes suivants :

- Le résident est l'acteur principal de la maison, de son projet de vie et non l'objet de celui-ci.
- La maison de repos est le foyer : continuité naturelle de son ancien lieu de résidence.
- La relation est prioritaire.

En termes d'organisation cela entraîne un décloisonnement des fonctions et une plus grande motivation, qui s'inscrit dans un processus démocratique pour le personnel et les résidents qui développent une culture de l'entrepreneuriat et plus d'autonomie de gestion, donc d'économies.

Les résultats pour les résidents sont plus d'autonomie et de qualité de vie, le sentiment d'être écouté et d'être utile, la diminution du sentiment d'insécurité et des améliorations des situations objectivement observables. La participation des résidents et la collaboration avec le personnel concernent les aménagements, l'organisation d'activités et d'événements, le processus de soin et la gestion budgétaire.

Traduit en actions concrètes et quotidiennes, ce modèle offre de nombreux avantages parmi lesquels :

- Laisser la place à l'expression et diminuer le sentiment de rupture
- Permettre une autonomie similaire au domicile mais dans un cadre communautaire
- La relation est basée sur le nous et non le «eux» avec comme effet une diminution de la distance entre le professionnel et le résident
- Une démarche qualité
- Une diminution du sentiment d'insécurité
- Des résultats objectivement observables sur des comparaisons nationales
- Une qualité de vie au travail et satisfaction du personnel élevée
- Des économies

PROJET EUROPÉEN FRAIL - SAFE : RETARDER LA FRAGILITÉ EN COMBINANT DONNÉES MÉDICALES ET TECHNOLOGIES

En 2060, 30% de la population mondiale sera âgée de 65 ans et plus, contre 17,4 % en 2010.

Dans cette perspective, et dans l'optique de vivre le plus longtemps possible sans maladie, l'usage des technologies numériques permet le data mining (mieux comprendre quantitativement et qualitativement les données médicales recueillies, les symptômes), de travailler sur la réalité augmentée, de développer des « serious games » capables de détecter des symptômes grâce notamment aux textiles intelligents (Ex. Smar-

invest pour la collecte de données en temps réel). En milieu rural cela permettra de réaliser un monitoring à distance, un suivi médical et aux personnes de suivre les recommandations proposées par le système.

PROJET EUROPÉEN MOBILE AGE : COCRÉATION D'APPLI WEB SUR 4 SITES PILOTES DONT 1 RURAL SITUÉ DANS LE NORD DE MANCHESTER

Ce projet européen vise le co-développement d'applications mobiles grâce à l'utilisation d'open data sur base des besoins en mobilité et d'accès à des services, à des activités, etc. La méthodologie adoptée est celle de la co-création des applications avec des seniors portant sur des sujets variés : la conception de chemins agréables et sécurisés, l'accès à des événements, l'identification de la qualité de l'environnement urbain pour des trajets quotidiens (e.a. aménagements spécifiques), l'accès aux soins de santé, ... Les étapes de co-création s'inscrivent dans une démarche ouverte, contextualisée, participative et itérative (flexibilité du processus) et ont donné lieu à la création d'un guide de co-création (outils en open data) et une plateforme en ligne, (avec une aide aux développements).

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Le vieillissement ne doit pas être abordé seulement en terme de problèmes, mais aussi par les aspects positifs, la notion de vieillissement actif et de citoyenneté des aînés.

Ainsi dans le cadre de la prise en charge des personnes âgées en institution de soins et en vue de leur implication dans l'organisation de la vie quotidienne et des activités, il est important de cesser de parler de lits mais parler de résidents et se recentrer sur les personnes. Faire participer les aînés dans la gestion d'une maison de soin et de repos est une démarche qui demande l'adhésion des travailleurs et modifie substantiellement les relations entre résidents et travailleurs, ainsi que les rapports hiérarchiques au sein de l'institution.

Smartvest est une veste technologique permettant de collecter des données instantanées sur l'état de santé de la personne. A ce stade se pose la question de la dissémination.

La co-conception de l'appli Mobile Age avec les usagers selon leurs besoins et profils, a nécessité de trouver une approche selon le service rendu, et peut donc concerner un public plus large.

Les innovations doivent profiter à tout le monde



RECOMMANDATIONS CLÉS

- Les innovations doivent bénéficier à tous car le vieillissement concerne tout le monde.
- L'utilisation du numérique doit être porteur de sens, contribuer à augmenter la solidarité, ne pas remplacer le facteur humain.
- Penser le changement au niveau organisationnel et du management autant qu'au niveau infrastructures afin de mieux prendre en compte la diversité des parties-prenantes et rendre un pouvoir de décision à chacun sur ce qui le concerne et ce qu'il maîtrise. Cela nécessite aussi d'impliquer les seniors dans l'exploitation des données, sur base d'un bénéfice ressenti a priori, et en mettant en évidence la plus-value par rapport à des besoins réels
- Remettre la personne âgée au cœur des préoccupations en suscitant sa participation, en parvenant à faire travailler différentes personnes ensemble grâce au numérique et au savoir être.

ATELIER 13 - AGRICULTURE & FORÊTS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

BREF RÉSUMÉ DES PRÉSENTATIONS

FICHER ÉCOLOGIQUE DES ESSENCES FORESTIÈRES - [HTTPS://WWW.FICHERÉCOLOGIQUE.BE](https://www.fichierécologique.be)

Le fichier écologique des essences forestières est un outil d'aide à la décision qui permet aux gestionnaires d'espaces forestiers et naturels de déterminer l'adéquation essence/station.

En fait, le fichier écologique des essences forestières existe depuis 25 ans sous format papier, il était temps de le rajeunir : le changement climatique impose aujourd'hui une rigueur dans le choix des essences à planter et a restreint la fourchette (marges réduites) des possibilités. On doit aller vers ce qui est optimal => besoin d'infos rigoureuses pour décision rigoureuse/optimale.

Le fichier écologique des essences forestières utilise une compilation de nombreuses données. Il est accompagné d'un tutoriel vidéo afin d'aider l'utilisateur à utiliser l'outil :

- Le site permet de se localiser de façon précise partout en Wallonie ;
- Il permet d'afficher de nombreux types de cartes (vues aériennes, IR, N2000, zones climatiques, exposition, sols, etc.) et permet de jouer sur la transparence de ces différentes couches ;
- L'outil permet le dessin d'une parcelle => localisation des facteurs ayant un impact sur l'aptitude des essences à se développer ;
- Les paramètres (niveaux hydrique et trophique) peuvent être modifiés en fonction des observations de terrain (but : correspondre à la réalité) ;
- Le site permet d'identifier les essences les plus adaptées à la station concernée et offre la possibilité de comparaison entre essences => informations séquencées (distribution naturelle, écologie, mode de développement, etc.). Une cinquantaine d'essences sont actuellement documentées.
- Le site permet également de « former » les utilisateurs via la rubrique information et offre la possibilité de télécharger un petit rapport sur l'analyse effectuée => Synthèse du comportement des essences en regard du changement climatique via symboles.

PRATIQUES, INNOVATION ET RÉSILIENCE DES AGRO-ÉCOSYSTÈMES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE. IMPACT DE L'AGRICULTURE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Nécessité de développer une réflexion sur les GES en agriculture (gaz à effet de serre) afin d'alimenter la réflexion sur les pistes permettant de diminuer l'impact de l'agriculture sur le changement climatique (14% du total GES sont produits par l'agriculture).

L'augmentation des GES entraîne la mise en place de réglementations, plans d'action, incitants qui visent à estimer et/ou réduire l'impact des activités humaines. Le PACE (Plan Air Climat Énergie wallon) 2016-2022 intègre 142 mesures pour réduire les émissions de GES de 40% (par rapport à 1990) d'ici 2030. 4 axes concernent l'agriculture :

Axe 1 - gestion durable des intrants

Axe 2 - promouvoir le recours à des combustibles plus neutres d'un point de vue environnemental

Axe 3 - gestion territoriale

Axe 4 - améliorer l'efficacité énergétique et environnementale de l'exploitation agricole



La part liée à la production représente au moins 50% de l'empreinte carbone des produits alimentaires. Dans ce contexte, réaliser un bilan (GES, énergie) peut permettre :

- de se situer, voir les postes les plus émetteurs et suivre la mise en place de nouvelles pratiques ;
- d'évaluer l'impact environnemental : filière, produit, durabilité des produits agricoles ;
- de prendre en compte les spécificités régionales et les crédits carbonés (ER, prairies,...).

D'où le développement de l'outil DECIDE, outil de bilan GES, énergie directe et indirecte, énergies renouvelable, émissions ammoniac disponible pour les cultures de rente ou les élevages bovins. Bientôt disponible pour les monogastriques via internet.

L'outil DECIDE permet la prospection des pistes de réduction des émissions de GES (fourrages, usage des engrais et technique d'épandage, etc.). Néanmoins les bilans GES restent complexes (variabilité importante). Il conviendra d'y intégrer également demain des indicateurs économiques et sociaux.

IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR L'AGRICULTURE

Le climat est un paramètre majeur influant sur la conduite des fermes, de tout temps. Les agriculteurs se sont basés sur ce paramètre pour développer des systèmes agraires équilibrés dans les différentes régions agro-écologiques de Wallonie. Aujourd'hui, un constat : un réchauffement global avec des impacts sur l'agriculture. La date de récolte de nombreuses cultures s'est déplacée et permet un gain de 20 à 25 jours par rapport à 1988 (effet température - modélisation).

Parmi les impacts :

- Évolution de la zone de distribution des espèces (cultures, adventices, insectes auxiliaires ou nuisibles) ;
- Des événements climatiques extrêmes lesquels, lorsqu'ils surviennent, ont un impact marqué sur les agro-écosystèmes. Ils sont plus intenses, plus fréquents (pluies intenses, grêles, gelées tardives ou absence de précipitations => sécheresses). Les risques associés à ces événements extrêmes dépendent de l'aléa et ses caractéristiques (occurrence spatiale et temporelle, intensité) et la vulnérabilité du système sur lequel intervient l'aléa. Ces éléments vont déterminer le risque des changements climatiques et l'amplitude de leur impact pour les agriculteurs/agricultrices (rendements des cultures et des fourrages, impossibilité de récolter) et pour la société en général (coulées boueuses, fertilisants dans les eaux de surface, conséquences écologique)

Comme on ne peut pas jouer sur l'occurrence de l'aléa et ses caractéristiques, on devra tenter d'agir sur la diminution de la vulnérabilité de la ferme pour limiter les conséquences de l'événement extrême. Différents facteurs d'adaptation existent : jouer sur les caractéristiques du sol (taux de carbone, stabilité structurale), la fertilisation, le drainage du sol, les dates de semis ou de récoltes, « zero night grazing », choix de la race, diversification des productions, choix des variétés, diversification des rotations des cultures et interculture, minimisation des perturbations du sol et maximisation de la couverture du sol, etc.

Comment s'adapter : résilience (recouvrement des fonctions) vs résistance (effondrement des systèmes).

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Le fichier écologique est un outil évolutif qui intègre des changements en fonction des dernières données climatiques disponibles. C'est un outil légal : on doit s'y conformer. Obligation de travailler avec les essences optimales indiquées par l'outil, sinon demande de dérogation soumise au DNF => caractère contraignant.

L'outil ne modélise pas et ne livre pas de données prédictives. Mais à terme, cela devrait être possible de développer des cartes prédictives en fonction des besoins.

Le fichier écologique des essences forestières tient compte des maladies. A terme, il fournira également une liste des essences qui présentent un potentiel pour l'avenir.

La mesure de la vulnérabilité d'un territoire implique la collecte d'information, la modélisation et l'inventaire de pratiques à comparer.



La dimension climat des mesures agri-environnementales n'est pas développée aujourd'hui. L'outil DECIDE devrait intégrer à terme ces dimensions afin d'être un outil d'aide à la décision et soutenir les agriculteurs qui contribuent à la lutte contre les changements climatiques. Mais attention, pas question d'utiliser ce travail pour rajouter des normes.

L'outil DECIDE est disponible gratuitement en ligne via demande d'accès (<http://decide.cra.wallonie.be/fr>) et n'est pas connu de tous les agriculteurs.



RECOMMANDATIONS CLÉS

- Sensibiliser les agriculteurs à l'impact que le changement climatique génère sur leurs activités et inversement
- Encourager les bilans énergétiques
- Maintien de la matière organique et de la santé des sols via TCS, MAEC, AF, permaculture, etc. et via l'utilisation d'outils d'aide à la décision
- Développer la recherche d'anciennes variétés adaptées au changement climatique, dans le big data
- Favoriser/vulgariser les associations écologiques et la diversité via des visites de terrain en agriculture et en forêt (analyse des fonctions et de la résilience des écosystèmes au changement climatique)



BREF RÉSUMÉ DES PRÉSENTATIONS

SOUTENIR LES PERSONNES ÂGÉES FRAGILISÉES CHEZ ELLES. UNIR LES FORCES LOCALES

Le niveau du quartier comme maillon central dans le soutien aux personnes âgées fragilisées vivant chez elles ? Réponses au travers d'une analyse AFOM (atouts-forces-faiblesses-opportunités-menaces).

Forces

- Rencontre du niveau formel-informel
- Dimension humaine (la personne est connue)
- Proximité de l'offre et de la demande
- Proximité = moins de barrières
- Vigilance et alertes plus faciles à organiser
- Moins de besoin de mobilité
- Permet de soutenir les aidants-proches

Faiblesses

- Disponibilité de l'expertise
- Complexité des besoins
- Complexité et fragmentation de l'offre
- Manque de cohésion sociale des quartiers
- Absence d'attention au vieillissement dans beaucoup de domaines

Opportunités

- Coopération et coordination
- Auto-gestion d'équipes
- Nécessité d'investir dans plus de cohésion des quartiers
- Des seniors actifs
- Nouvelles technologies
- Promouvoir une autre image du vieillissement

Menaces

- Tendance à la centralisation, à la recherche de masse critique
- Intrusion dans l'intimité
- Capacités des personnes âgées
- Pas un modèle économique, pas d'incitant économique.



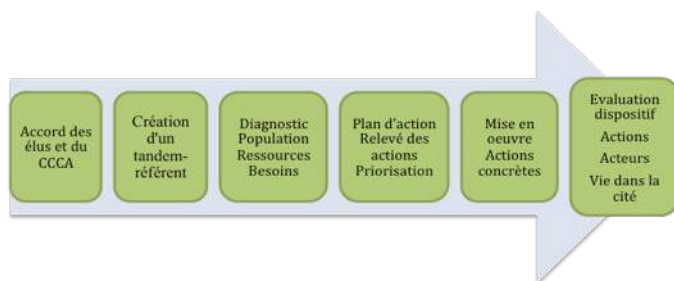
CITOYENNETÉ ET SANTÉ DES AÎNÉS EN MILIEU RURAL. WALLONIE AMIE DES AÎNÉS, UN OUTIL INNOVATEUR

Wallonie Amie des Aînés WADA est une recherche-action visant la mise au point d'une approche méthodologique intégrée en faveur de « Communes amies des aînés ». 6 communes pilotes participent à cette recherche-action – Malmedy, Farciennes, Braine-l'Alleud, Vaux Sur Sûre, Namur et Sprimont.

Cette recherche-action reprend les 8 champs d'action tels que définis par l'OMS – espaces extérieurs et bâtiments, transport, habitat, participation sociale, respect et inclusion sociale, engagement social et citoyen, communication et information, soutien communautaire et services de santé.

Une ville ou commune amie des aînés est une ville/commune qui s'engage à :

- Promouvoir le vieillissement actif ;
- Diminuer l'âgisme ;
- Adapter les politiques, services et structures aux besoins et priorités des aînés ;
- Agir de façon globale et intégrée ;
- Favoriser la participation et la citoyenneté des aînés ;
- S'appuyer sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté.



Le processus comporte 6 étapes et se construit en fonction de :

- La réalité locale ;
- L'histoire de la « cité » ;
- L'action des aînés passée et en cours ;
- Des enjeux individuels, politiques, administratifs, etc. ;
- Des acteurs locaux.

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Les principaux enjeux sont la lutte contre l'isolement, la qualité de vie (incl. la mobilité, un habitat approprié,...), l'accès aux services et la santé.

Une politique territoriale touchant les seniors doit combiner une approche quartier et plus largement une approche ville/commune. Les deux approches sont complémentaires. C'est l'environnement qui fait la différence : soit il a le pouvoir d'être partie prenante de la solution soit il est la cause du problème. Dès lors, tout projet/processus visant les seniors doit les intégrer afin de mieux tenir compte de leurs capacités et les motiver. Tout le monde doit participer en fonction de ses capacités, de ses envies.

Une sensibilisation à l'âgisme est nécessaire pour mieux planifier le vieillissement au niveau d'un territoire et promouvoir une autre image du vieillissement. Le vieillissement n'est pas qu'un problème à régler. Cela bénéficiera pour tout le monde.

RECOMMANDATIONS CLÉS

- Partir des nécessités locales à soutenir un « emboîtement », un ancrage à différents niveaux (quartiers, communes) => changer WADA en « Amis des Âges et des Aînés ».
- Valoriser et renouveler la participation des seniors dans les Plans stratégiques transversaux, les Commissions communales consultatives des Anciens. Créer des Commissions communales consultatives Intergénérationnelles.
- Elargir les fonctions administratives vers plus d'humanité pour en faire des assistants de vie.



ATELIER 15- TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

BREF RÉSUMÉ DES PRÉSENTATIONS

CONDROZ ENERGIES CITOYENNES, COOPÉRATIVE QUI DÉVELOPPE DES PROJETS DANS LE DOMAINE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (HYDROÉNERGIE OU BIOMÉTHANISATION AGRICOLE)

Les projets d'hydroélectricité peinent à se développer en Wallonie. Changement des règles, rentabilité moindre que d'autres sources d'énergies, peur et craintes par rapport aux projets innovants, les explications semblent être multiples. Pourtant, comme l'explique Hervé Pirard, les opportunités ne manquent et notamment au niveau des sites potentiels. Et de proposer quelques pistes de réflexions mais aussi d'insister sur la revalorisation d'un patrimoine important et de l'ancrage locale (et sentimental) des sites potentiels.

COPO, UNE ENTREPRISE DE TRANSFORMATION DE DÉCHETS VERTS EN BRIQUETTES

Frédéric Janssens est exploitant forestier et valorise une partie du bois coupé en plaquette. Il est selon lui important de garantir une qualité constante pour offrir un bon combustible. Si l'espèce joue en partie sur la qualité, le broyage, le taux d'humidité, le criblage sont des étapes à ne pas négliger. Les sources peuvent être multiples (exploitation des houppiers en forêts, déboisement pour nouveaux lotissements, entretiens accotements des routes, ...) et il est donc essentiel de trouver des collaborations entre les différents partenaires privés ou publics.

COOPEOS, UNE COOPÉRATIVE CITOYENNE DE BIOMASSE LOCALE POUR UNE CHALEUR DURABLE

Par ce titre un peu provocateur, Xavier SOHET nous expose dans un premier temps les enjeux en matière énergétique tant sur le climat que sur les choix du type d'énergie.

Parmi les différentes missions du GAL « Tiges et Chavées », le développement de l'énergie verte occupe une place essentielle dans sa programmation. Son objectif : « La création d'une ou plusieurs filières durables de production de combustible renouvelable à partir des ressources locales en biomasse ligneuse pour la satisfaction de besoins énergétiques locaux, par les acteurs économiques locaux ». Afin d'évaluer cette ressource, un outil innovant d'échantillonnage aléatoire a été mis en place afin d'évaluer les potentialités sur l'ensemble du territoire en Biomasse-énergie.

De manière plus concrète, la chaudière d'un bâtiment communal est alimentée par des plaquettes de bois récolté, broyé, séché et criblé dans la Commune même. Le refus de criblage est lui-même valorisé de manière à optimiser cet or vert.



SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Le ramassage des déchets verts doit rester gérable et facile d'organisation. En fonction de ces deux critères, le périmètre d'action doit être limité à un rayon de 100Km. Par ailleurs, utiliser tous types de bois restreint le périmètre. Le coût de production de plaquette est moitié moindre que le pellet.

Il semble qu'en Suède, les projets hydrauliques se heurtent aussi à une législation et des contraintes écologiques de plus en plus complexes. En Wallonie, les faibles débits des rivières et les prélèvements effectués par les sociétés de production d'eau diminuent la rentabilité de l'énergie hydraulique. De ce fait, les projets se limitent bien souvent à des projets individuels (autoconsommation).

RECOMMANDATIONS CLÉS

- Il faut baser le développement de projets sur des études scientifiquement valables pour favoriser la confiance des partenaires
- Favoriser et susciter le développement et le partenariat public-privé.
- Impliquer plus les citoyens dans les projets pour lesquels ils reçoivent l'énergie, à devenir coopérateur et ne pas être un simple utilisateur. Promouvoir plus les outils existants.

ATELIER 16 - INITIATIVES CITOYENNES

BREF RÉSUMÉ DES PRÉSENTATIONS

LA CEINTURE ALIMENT-TERRE LIÉGEOISE, UNE DYNAMIQUE DE MOBILISATION DES FORCES VIVES DE LA RÉGION LIÉGEOISE AUTOUR DE LA CRÉATION D'UNE FILIÈRE ALIMENTAIRE LOCALE, ÉTHIQUE ET DURABLE

La Ceinture Aliment-Terre liégeoise (CATL) se définit comme un projet de mobilisation des forces vives de la région liégeoise en faveur du développement d'une filière alimentaire courte, écologique et génératrice d'emplois de qualité. Pour réaliser ses objectifs, elle a ouvert simultanément plusieurs chantiers déclinés en plan d'actions sur les thématiques suivantes :

- Créer une alliance ville-campagne ;
- Faciliter l'accès au foncier ;
- Développer la filière de formation et l'accompagnement au lancement d'activités agricoles et entrepreneuriales ;
- Construire la logistique de la filière alimentaire locale en circuit court ;
- Créer les chaînons manquants de la filière alimentaire locale ;
- Assurer le financement des projets ;
- Sensibiliser et éduquer aux enjeux liés à l'alimentation (santé, écologie, etc) : 2 éditions de Nourrir Liège et sur un sujet incident sur la qualité de notre alimentation : les perturbateurs endocriniens ;
- Mobiliser les acteurs politiques et institutionnels ;
- Favoriser une implication citoyenne « multidimensionnelle ».

Parmi ces projets en cours, notons la création d'un comptoir des ressources productives, afin de mutualiser au mieux matériels, équipements et foncier. Elle a été soutenue par l'AEI, pour l'essaimage du circuit-court en Wallonie, a nourrit un axe « agriculture » du Schéma de Développement de l'arrondissement de Liège et est bénéficiaire du projet Créafarm (mise à disposition de foncier par la Ville de Liège).



DYNAMIQUE CITOYENNE DE TRANSITION DANS LA RÉGION DE ROCHEFORT

L'objectif est de reconstruire de la résilience locale en développant des capacités locales à réagir à des crises/bouleversements, dans une démarche citoyenne, collective et locale. Ainsi plusieurs groupes de travail thématiques ont été formés:

- Soutien aux producteurs locaux existants ou potentiels,
- Questions foncières agricoles,
- Education,
- Monnaie locale citoyenne,
- Semences,
- Mobilité,
- Habitat et isolation,,
- Energie

Parmi ses réalisations concrètes, notons :

- La création d'un marché fermier mensuel « itinérant » (depuis 2011) ;
- La création de l'École des Petits Chemins à pédagogie participative et ouverte sur le monde (1ère rentrée en 2016) ;
- La mise en route d'une monnaie locale complémentaire et citoyenne (sur 7 communes) – Le Voltî – 10/2016 ;
- Le lancement d'un marché hebdomadaire de produits locaux (avril 2017).

Son innovation ? c'est de partir d'une question ambitieuse et pragmatique, travailler sur la posture et la responsabilité des citoyens et donner autant d'importance à la manière de travailler qu'au contenu, ainsi que de prendre en compte le principe du bambou chinois (temps de maturation nécessaire).

BUDGET PARTICIPATIF : CONCLUSIONS DU PROJET EUROPÉEN EMPATIA, (RENDRE LA PARTICIPATION MULTICANALE POSSIBLE GRÂCE À L'ADAPTATION DE TECHNIQUES NUMÉRIQUES)

EMPATIA est un projet européen qui vise à recenser et analyser des exemples de budget participatif (BP) en vue d'en extraire des bonnes pratiques. Le principe du budget participatif est de permettre à des citoyens de décider de l'affectation d'une part du budget communal. Chaque BP suit les étapes suivantes :

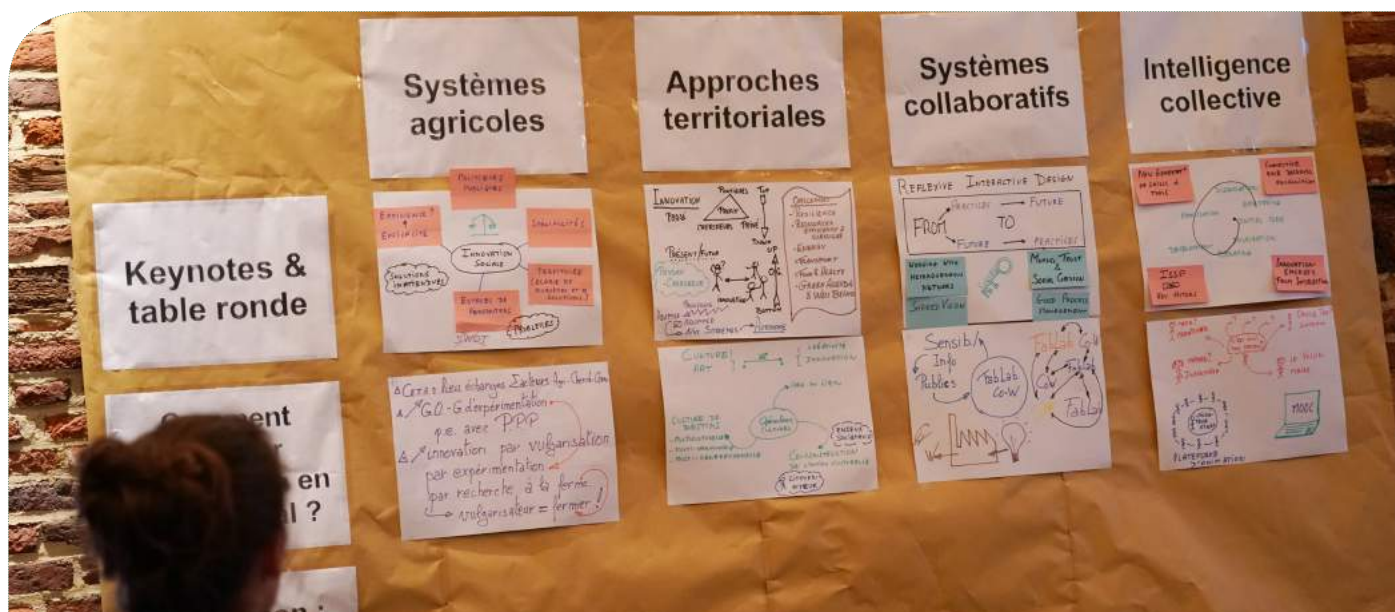
Réunions citoyennes > Collecte de propositions > Analyse de la faisabilité technique > vote sur les projets > présentation publiques des résultats > Implémentation des projets approuvés

Se pencher sur les budgets participatifs s'était aussi analyser les systèmes permettant la participation citoyenne, y compris la participation digitale, et la communication. Les plateformes digitales dans les BP favorisent un engagement plus large de personnes, dont celles qui ne participent habituellement pas à ce genre de processus faute de temps. La digitalisation permet un gain de temps et coûte moins cher.

Parmi les problèmes rencontrés lors de l'implémentation de BP :

- Manque d'une vision claire quant au changement sociétal, comportemental ou structurel voulu
- La structure de financement : d'où vient l'argent ? le budget est-il correctement évalué ?
- Absence de suivi
- Manque d'évaluation sur les impacts sociaux, comportementaux ou structurels du PB sur les citoyens

Les systèmes les mieux conçus augmentent la transparence et la responsabilisation, la compréhension par les citoyens du fonctionnement du BP, ainsi qu'une meilleure compréhension des besoins des citoyens.



SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

- La pérennité dépend de la qualité du partenariat et du financement de préférence mixte public-privé.
- Utiliser le bon format pour présenter un projet, pour obtenir un soutien et être crédible.
- S'appuyer sur les groupes constitués et/ou passer par des démarches individuelles.
- Alimenter les groupes porteurs, veiller à leur renouvellement.

RECOMMANDATIONS CLÉS

1. Associer les autorités publiques aux initiatives
2. Pour garder la motivation des personnes engagées, faire du suivi et donner du feedback sur les avancées et les résultats, et montrer la valeur ajoutée pour chaque partie prenante
3. Co-crée les règles du jeu, privilégier une commission de co-gouvernance.

PARTIE III
COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE
DE RESTITUTION DES RECOMMANDATIONS
ÉLABORÉES EN ATELIER.

PARTIE III - COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DE RESTITUTION DES RECOMMANDATIONS ÉLABORÉES EN ATELIER.

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS MAJEURES

ATELIER 1 : INNOVATION SUPPORT. LES RÉSULTATS DE L'EXPÉRIMENTATION, AU TRAVERS DE CAS VÉCUS (FERME D'EXPÉRIMENTATION) ET EN CONFIAINT LE RÔLE DE VULGARISATION À L'AGRICULTEUR.

- S'appuyer sur les CETA (Centres d'études techniques agricoles) pour développer des lieux d'échange et d'information multi-acteurs, impliquant notamment les agriculteurs, les chercheurs et les consommateurs.
- Promouvoir les groupes opérationnels d'expérimentation en prenant notamment appui sur les partenariats publics/privés.
- Promouvoir l'innovation en s'appuyant sur les résultats de l'expérimentation, au travers de cas vécus (ferme d'expérimentation) et en confiant le rôle de vulgarisation à l'agriculteur.

ATELIER 2 : CULTURE ET CRÉATIVITÉ EN ZONE RURALE

La culture et l'art en particulier sont des vecteurs indéniables de créativité et donc d'innovation. A ce titre, l'opérateur culturel joue un rôle sociétal important sur le territoire : il crée du lien entre les personnes, artistes, associations, entreprises locales, etc, il favorise le développement de projets/expériences culturels co-construits (où le citoyen devient acteurs de la culture), ainsi que le développement d'une culture de destin brassant l'ensemble des populations (ruraux/néo-ruraux, population étrangères, population vieillissante, ...) et l'ensemble de leurs différents patrimoines.

ATELIER 3 : FABLAB ET COWORKING

- La sensibilisation et l'information des publics aux démarches des fablabs et du coworking, notamment en vue de réduire les peurs de concurrence et apprivoiser ces nouveaux concepts.
- La mise en réseau des fablabs et coworkings pour la mutualisation de connaissances, bonnes pratiques, ...
- Développer ces nouveaux outils comme de véritables modèles économiques partant des besoins locaux pour aboutir à la création de valeurs et d'emplois.

ATELIER 4 : SKILLS AND JOBS

- Sensibiliser des jeunes aux métiers pendant leur parcours scolaire, à partir des compétences et métiers de la famille élargie, voire de la collectivité, pour assurer la transmission (ou la connaissance de certains métiers).
- Promouvoir l'émergence de dispositifs d'animation territoriale multi-acteurs, décroisonnés, compétents et centrés sur l'utilisateur final.
- Mettre en place des formations online à l'entrepreneuriat (ex. MOOC) ainsi que des dispositifs d'accompagnement et/ou de mentoring.

ATELIER 5 : AUTONOMIE TECHNOLOGIQUE

- Création de réseaux de groupes d'agriculteurs : échanges de plans, d'idées, auto-construction.
- Formation de base pour les agriculteurs : soudure, etc.
 - ◊ Permettant de valoriser l'auto-construction
 - ◊ À travers un système de chèques-formation
- Encourager les réparations des anciennes machines



- ◇ Valoriser le partage de techniques
- ◇ Repair café agricole
- ◇ Ateliers d'aide et d'appui + Agri-Fablab

ATELIER 6 : SYSTÈMES D'ALIMENTATION LOCALE

- Mettre en place de nouvelles modalités d'alliances « Pouvoirs publics & Initiatives citoyennes militantes » qui soient plus équilibrées et équitables.
- IL faut FAIRE et non DIRE. Entrer directement en action dans le développement économique, mais sur base de valeurs partagées. Conditions initiales : un groupe porteur et un territoire qui fait sens.
- Il faut apprendre à communiquer, notamment faire la fête, créer un lien entre projet & plaisir (motivation).

ATELIER 7 : ECONOMIE CIRCULAIRE

- Montrer des exemples et réalisations concrètes (Le point de vue des producteurs pour la technique) afin de :
 - ◇ Faire connaître aux consommateurs les possibilités d'utilisation des déchets pour leur valorisation sous forme de nouveau produit ;
 - ◇ Et les inciter à amener leurs matières premières.
- Changer la législation afin de permettre de considérer un déchet en fin de processus comme une matière première.
- Changer la législation pour garantir à long terme la rentabilité de l'économie circulaire via des aides (ex. production de biogaz).



ATELIER 8 : LIVING LABS

- Mettre en place les outils nécessaires afin de permettre à ceux qui vivent le processus de bien en appréhender les principes : utilité, transparence, processus de co-décision (via par ex. des outils de communication, une charte de fonctionnement pour éviter les conflits d'intérêts).
- Veiller à un niveau d'expertise de qualité et multi-sectorielle ainsi que de financement suffisants sur la durée du projet, jusqu'à l'aboutissement de l'expérimentation.
 - ◇ Travailler avec les ressources locales
 - ◇ Sensibiliser les politiques locaux.
- Répondre aux besoins locaux en appliquant les living labs aux circuits-courts et/ou aux chaînes d'approvisionnement locales.

ATELIER 9 : AGRICULTURE 4.0 / SMART FARMING

- Mise en place de labos vivants à développer dans chaque pays – un réseau entre pays – pour lesquels les producteurs doivent être à l’initiative, mais aussi impliqués dans la gestion quotidienne.
- Bien individualiser / particulariser les technologies pour qu’elles puissent être adaptées selon les caractéristiques de chaque exploitation.
- Etablir un cadre de données utiles pour l’agriculteur et créer des groupements de producteurs (en y associant les compétences ad hoc) pour définir les données utiles ou inutiles, et qui puissent en défendre ensemble les membres vis-à-vis des fournisseurs/constructeurs.

ATELIER 10 : TERRITOIRE ET VILLAGE SMART

- Développer / mettre en place de « smart schools » pour sensibiliser les citoyens dès le plus jeune âge à l’approche SMART.
- Large diffusion de projets pilotes comme ambassadeurs et communication d’argumentaires sur la valeur-ajoutée de la démarche ou des projets SMART.
- Etre attentif à préserver/promouvoir les dimensions sociales dans les outils SMART développés.

ATELIER 11 : CO-CRÉATION PAR/POUR LE NUMÉRIQUE

- Le SMART c’est du sur-mesure, chaque outil n’est pas adapté à chaque territoire. Le numérique n’est qu’un outil au service d’une stratégie.
- La plus-value apportée à l’utilisateur (et non au créateur) peut générer naturellement la participation et l’implication du citoyen dans l’approche SMART.
- Une idée fédératrice, un lieu, une personnalité, ... permet d’incarner le projet, et de le démultiplier (germe fondateur). D’autres personnes vont ensuite créer le groupe porteur du projet, et ensuite permettre au projet de se développer.
- La pérennisation d’un projet SMART passe aussi, en termes de budget, sur une approche privé-publique : ne pas s’appuyer seulement sur des fonds public tout en gardant l’implication des autorités locales.

ATELIER 12 : VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION, NOUVELLES SOLUTIONS

- Les innovations sont pertinentes si et seulement si elles profitent à tous (et le vieillissement concerne tout le monde, d’autant que la vieillesse apporte des opportunités).
- Le numérique a sa place si il augmente le sens et à condition qu’il ne vienne pas remplacer la solidarité et la dimension humaine.
- Créer une application numérique nécessite d’identifier au départ le bénéfice qui sera ressenti en veillant à ce qu’il apporte une plus-value par rapport à des besoins réels et qu’il implique l’utilisateur final dans la conception.
- Penser davantage en changement organisationnel qu’en terme d’infrastructures : favoriser une approche décloisonnée, par la diversité des parties-prenantes, et laisser à chacun un pouvoir de décision.



ATELIER 13 : AGRICULTURE ET FORÊTS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Favoriser et vulgariser la diversité et les associations végétales au sein des systèmes agricoles et forestiers, leurs dynamiques, leurs fonctions, notamment à travers des visites de terrain de sensibilisation
- Améliorer la matière organique et la santé des sols via le travail simplifié du sol, les mesures agri-environnementales climat, l’agro-foresterie, la permaculture... et les outils d’aides à la décision ad hoc (comme par exemple le fichier écologique).
- Développer la recherche de variétés anciennes résistantes aux changements climatiques, notamment grâce au big data.

ATELIER 14 : EVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE, APPROCHES NOVATRICES

- Partir des nécessités locales à soutenir un emboîtement, un ancrage à différents niveaux (quartiers, communes)
- Changer le nom de WADA en « Amis des Âgés ».
- Valoriser et renouveler la participation dans les différents dispositifs communaux : Plans stratégiques transversaux, les Commissions communales consultatives des Anciens..., et créer des Commissions communales consultatives Intergénérationnelles.
- Ouvrir les fonctions administratives vers plus d'humanité pour en faire des assistants de vie.

ATELIER 15 : TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Pour favoriser la confiance des partenaires, baser le développement des projets énergétiques sur des études scientifiques valables, mais tout en veillant à économiser les moyens.
- Pour favoriser l'implication d'un maximum de partenaires, commencer par les projets les plus symboliques d'un point de vue de l'ancrage local, de l'environnement et du patrimoine.
- Promouvoir les mécanismes permettant à l'utilisateur final de participer au financement (ex : ménage branché sur un réseau de chaleur = coopérateur direct ; coopérateur de coopérative citoyenne = client d'un fournisseur coopératif).

ATELIER 16 : INITIATIVES CITOYENNES

- Des autorités publiques partenaires des initiatives citoyennes, cela favorise les soutiens et les collaborations.
- Veiller à garder la motivation :
 - ◊ Suivi et monitoring + feed back
 - ◊ Identifier la valeur ajoutée pour toutes les parties prenantes
- Expliciter les règles du jeu à co-crée avec toutes parties prenantes et établir des lieux de co-gouvernance (commission).

DISCOURS DE JOSÉ RENARD, CHEF DE CABINET ADJOINT DU MINISTRE RENÉ COLLIN, RESPONSABLE AGRICULTURE

Une des spécificités de la Wallonie est d'être une des rares régions à avoir un ministre ayant la Ruralité dans ses attributions et qui dès lors se montre très attentif à tous les impacts de toutes les décisions prises en matière de ruralité.

Le **contexte actuel est difficile** puisque les nouvelles négociations sur la PAC sont en cours.

Selon certains, le Feader serait globalement le grand perdant des efforts budgétaires. Certes, le Brexit creuse un trou dans le budget européen et, peut-être par manque d'audace et/ou d'imagination, la Commission européenne propose surtout de réduire les dépenses des deux principales politiques financées par le budget européen : la politique de cohésion et la PAC.

A l'intérieur de la PAC, afin d'éviter de provoquer trop de révolutions, on ne touchera que dans une moindre importance aux paiements directs. Le coût serait porté au Deuxième Pilier avec des réductions importantes et une ventilation entre Etats membres encore inconnue actuellement. Donc, oui, il sera difficile de maintenir les actions. Il est dès lors indispensable dans l'élaboration du prochain PWDR, de faire preuve d'innovation et d'intelligence. Si le mot existait, on parlerait de Smartitude,

L'Innovation est au cœur des préoccupations. Il est remarquable de voir à quelle vitesse cette innovation progresse. Aujourd'hui, tout le monde parle de soutenir la production locale, la transformation et la commercialisation. Mais en est-on encore à soutenir



la boucherie à la ferme quand d'un simple clic on passe commande sur internet et on livre à domicile ? Ce sont là des éléments indispensables à prendre en compte et ceux ayant une longueur d'avance en la matière s'en sortent relativement bien.

Transformer les contraintes en opportunités est un réel leitmotiv. Dire « oui » et plutôt que « oui mais ». Chercher comment mettre en œuvre plutôt qu'écrire 25 pages afin d'expliquer pourquoi cela ne fonctionne pas.

Créer de nouvelles collaborations, de nouvelles solidarités est un axe capital !
De façon transversale, il faut agir en partant des contraintes et caractéristiques !

La **simplification administrative** est une ligne de conduite à avoir lors du prochain PWDR. Tous ensemble, il faut réfléchir et mettre au point des mesures plus simples à gérer. De la complexité naissent des risques, des risques, entre autres financiers, qu'il devient de plus en plus difficile de supporter. La simplification implique aussi de faire « avec » les personnes et de faire « pour » les personnes, pour les bénéficiaires. Une réflexion doit être menée pour des actions en matière de recherche, en partant du principe que les priorités de la recherche doivent être celles qui sont fixées par les bénéficiaires et non pas par ceux proposant des projets. En matière de développement rural, il est capital de stimuler encore plus les démarches bottom-up pour avoir l'adhésion des bénéficiaires et des citoyens.



Collaboration entre l'autorité et les citoyens, oui ! La question qui se posera est la suivante : qui est le citoyen ? qui est le consommateur ? Il est indispensable d'écouter davantage les organisations représentatives de ceux-ci et de mettre en place de bons systèmes afin de s'assurer que le citoyen soit bien entendu !

Forêts et changements climatiques : nous avons en Wallonie un très bel outil permettant d'avoir des mélanges et essences mieux adaptés à leur station, le Fichier écologique des Essences. Présenté l'an dernier, sa version actuelle est numérique, smart et simple d'utilisation. A faire connaître !

Diffusion de l'innovation en agriculture. La question de la couverture du risque est une question sur laquelle il y a matière à travailler. Entre la recherche en laboratoire ou sur terrain protégé et les réalités des exploitations, il y a des risques qui doivent être partagés et pas seulement portés sur le dos de celui se lançant dans l'innovation. Par exemple : si on veut aller vers une nouvelle variété de pommes plus résistantes aux maladies et donc moins consommatrices de produits phyto, il faudra 10 ans pour que les pommiers produisent ! Et si, après 10 ans, on se rend compte que les pommes sont plus résistantes mais que la production est moitié moindre que les variétés classiques alors on aura perdu son temps et le producteur de l'argent. Donc, **il faut partager ce risque**. La gestion des risques en matières climatiques, de marché, ... mais aussi en matière d'innovation gestion est capitale car ces risques constituent parfois un frein à l'innovation.

Tous les documents sont disponibles en ligne
www.ruralites.be/stimuler-innovation

SÉMINAIRE EUROPÉEN : STIMULER L'INNOVATION



Actes rédigés et mis en page par
la Cellule d'Animation du
Réseau wallon de Développement Rural
Juin 2018